

# Insee Conjoncture

Auvergne-Rhône-Alpes



N° 22

Juin 2020

**Le bilan économique  
2019, une nouvelle année positive  
pour l'économie régionale**

Les différentes analyses de ce bilan économique 2019 ont été rédigées par l'Insee avec la contribution de plusieurs services de l'État (Direccte, Dreal, Draaf, Cerc Auvergne-Rhône-Alpes) et de la Banque de France. Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.



Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (Direccte)

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Dreal)

Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Draaf)



Direction régionale de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee)

Cellule Économique Régionale de la Construction (Cerc)

Direction des Affaires Régionales de la Banque de France - Lyon

### Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de mars à mai 2020. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu évoluer depuis.

### Signes conventionnels utilisés

nd : données non disponibles

/// : absence de donnée due à la nature des choses

e : estimation

p : données provisoires

r : résultat révisé par rapport à l'édition précédente

n.s : résultat non significatif

€ : euro

M : million

Md : milliard

# Sommaire

<b>Avant-propos</b>	<b>3</b>
<b>Synthèse régionale</b> 2019, une nouvelle année positive pour l'économie régionale	<b>4</b>
<b>Contexte national</b> L'économie française en ralentissement modéré en 2019 puis en forte chute début 2020	<b>6</b>
<b>Emploi</b> L'emploi régional au plus haut avant la crise	<b>8</b>
<b>Chômage</b> Amélioration globale du chômage en 2019, avant le coup d'arrêt de mars 2020	<b>10</b>
<b>Démographie d'entreprises</b> Les créations d'entreprises au sommet	<b>12</b>
<b>Construction</b> Une année en demi-teinte	<b>14</b>
<b>Transports</b> Marché automobile, trafics aérien et fluvial sont en hausse	<b>16</b>
<b>Tourisme</b> Une fréquentation record, soutenue par les hôtels	<b>18</b>
<b>Conjoncture agricole</b> Une année favorable pour les élevages laitiers et porcins, plus difficile pour d'autres filières	<b>20</b>
<b>Énergie-climat</b> Une année chaude et sèche	<b>22</b>
<b>Crédit</b> En 2019, la croissance des crédits se maintient à un niveau élevé, soutenue par les crédits à l'habitat	<b>24</b>
<b>Définitions</b>	<b>26</b>



# Avant-propos

Comme chaque année, le bilan économique Auvergne-Rhône-Alpes dépeint le panorama de la situation de notre région. Fruit des contributions de chaque expert dans son domaine, il offre un éclairage complet et précis destiné à l'ensemble des décideurs. Je remercie chaleureusement l'ensemble des rédacteurs d'avoir apporté sa contribution à cet édifice commun.

L'année 2019 s'est inscrite dans la lignée de ces dernières années. L'emploi régional dépasse les 3 millions de salariés, avec une création nette de près de 30 000 emplois durant l'année écoulée. En corollaire, le chômage poursuit une lente décrue, pour atteindre, en fin d'année, 7,0 % de la population active, ce taux restant nettement inférieur à celui que connaît le niveau national (8,1 %).

En 2019, le nombre de créations d'entreprises bat un nouveau record dans la région avec plus de 100 000 nouvelles immatriculations. C'est également le cas de la fréquentation touristique, avec 36,5 millions de nuitées enregistrées. Les crédits distribués, signe là aussi d'une riche activité économique, restent résolument orientés à la hausse.

Mais on ne saurait passer sous silence, en ce milieu d'année 2020, la situation très complexe qui touche l'ensemble de notre économie, avec l'arrivée de l'épidémie de la Covid-19. Dès le 17 mars, la situation inédite de confinement de la population, visant à lutter contre la propagation du virus, a mis « en sommeil » une partie de l'économie. Ainsi, selon les informations disponibles au 7 mai 2020, l'activité économique se situerait un tiers en deçà de son niveau en situation « normale » d'activité.

Ce bilan de l'année 2019, montrant une activité économique résolument positive pour de nombreux secteurs, servira, j'en suis sûr, de référence lorsque nous aurons à évaluer les conséquences de cette crise sanitaire inédite. Je formule donc le vœu que ces analyses, ici réunies, soient utiles, partagées et discutées par le plus grand nombre.

Bonne lecture !

Jean-Philippe GROUTHIER  
Directeur régional de l'Insee Auvergne-Rhône-Alpes

# Synthèse régionale

## 2019, une nouvelle année positive pour l'économie régionale

Thierry Geay, Insee Auvergne-Rhône-Alpes

Confirmant la trajectoire des deux années passées, l'économie régionale poursuit sur sa lancée en 2019. En Auvergne-Rhône-Alpes, l'emploi salarié continue de croître à un rythme de 1 % et le chômage poursuit son recul. Le nombre de créations d'entreprises bat un nouveau record et impacte l'ensemble des secteurs d'activité. Celui de la construction est cependant marqué par une année en demi-teinte. Le marché automobile se porte bien et le trafic aérien atteint un nouveau record. La fréquentation touristique de la région dépasse le niveau très élevé de l'an passé, portée par les nuitées hôtelières. Ce panorama résolument positif sera rapidement mis à mal début 2020 par l'arrivée de l'épidémie de la Covid-19, qui a entraîné, dès le 17 mars, la mise en sommeil d'une grande partie de l'économie. Pendant la période de confinement, l'activité économique aurait baissé d'un tiers en deçà de son niveau en situation « normale » d'activité.

### L'emploi toujours en progrès

Comme 2018, l'année 2019 a été favorable à l'emploi régional, avec une progression de 1,0 %. Auvergne-Rhône-Alpes compte 3 059 000 salariés. L'emploi privé porte cette croissance et le Rhône assure la moitié des emplois supplémentaires.

Malgré un léger ralentissement par rapport à 2018, l'emploi progresse encore dans l'industrie. Dans le secteur de la construction, la croissance, plus nette, apporte 3 700 nouveaux emplois. L'évolution est également favorable dans le secteur tertiaire marchand (hors intérim) alors que le tertiaire non marchand se maintient à un niveau semblable à celui de l'année précédente. Enfin, l'emploi intérimaire se contracte de 0,4 %.

### Le taux de chômage recule

Le taux de chômage régional est de 7,0 % en fin d'année 2019. Il enregistre, sur un an, une baisse de 0,5 point, mais ne retrouve pas son niveau d'avant la crise financière de 2008. L'ensemble des départements enregistrent une baisse.

Fin 2019, le nombre d'inscrits à Pôle emploi s'élève à 631 250 dans la région, en recul de 2 %. Cette baisse profite davantage aux hommes qu'aux femmes.

Les personnes cumulant une situation d'emploi et de chômage représentent 41 % des demandeurs en recherche active d'emploi. Le nombre de chômeurs de longue durée est également en baisse, à un rythme un peu plus faible que celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

### Les créations d'entreprises au sommet

L'année 2019 est particulièrement dynamique pour les créations d'entreprises. Elles dépassent le seuil des 100 000 immatriculations annuelles, en hausse de 22,6 % par rapport à 2018. Les micro-entrepreneurs, qui constituent près de la moitié des immatriculations, tirent cette croissance. Tous les départements et tous les secteurs d'activité sont concernés. Par ailleurs, le nombre de défaillances continue de baisser pour atteindre son plus bas niveau depuis onze ans.

### La construction en demi-teinte

La construction neuve concerne 55 700 logements, en léger recul, alors que les autorisations à la construction progressent. La forte baisse des ventes de 2018 est enrayée par une hausse de 1,2 % en 2019. Le nombre de logements sociaux dont le financement est agréé par les pouvoirs publics augmente de 4 %. La construction de locaux (non résidentiels) recule fortement. En revanche, l'entretien-rénovation des bâtiments se porte bien. Parallèlement, les carnets de commande des travaux publics sont en hausse et la production de matériaux bien orientée. L'emploi salarié de la construction progresse.

### Un marché automobile toujours en hausse

En 2019, les immatriculations de véhicules particuliers neufs sont toujours à la hausse, tirées par le département du Rhône. Le nombre d'immatriculations de véhicules diesel poursuit son recul. Le marché des véhicules utilitaires légers, à destination des professionnels, stagne alors que celui des véhicules utilitaires de plus de 3,5 tonnes augmente. Les émissions moyennes de CO<sub>2</sub> restent stables. Le trafic aérien régional affiche un nouveau record avec près de 12,8 millions de passagers transportés, porté

en particulier par le succès des lignes « low cost ». Pour le transport fluvial de marchandises, le trafic est en hausse malgré des tonnages à la baisse.

### Une fréquentation touristique une nouvelle fois record

Avec 36,5 millions de nuitées, la fréquentation touristique bat en 2019 un nouveau record, soutenue par les bons résultats de l'hôtellerie, et particulièrement par la clientèle résidente. La hausse concerne principalement les établissements de 3 à 5 étoiles. Le Rhône et la Haute-Savoie sont les départements les plus dynamiques. La fréquentation des campings reste d'un bon niveau grâce à la clientèle résidente, même si l'Ardèche, département majeur, enregistre une baisse pour la deuxième année consécutive. La croissance concerne là aussi les établissements de 3 à 5 étoiles.

### Des productions agricoles affectées par la chaleur et la sécheresse

En 2019, la météo se caractérise par des niveaux de précipitations déficitaires de 28 % sur les neuf premiers mois de l'année et une température moyenne annuelle au-dessus des normales. Les moissons connaissent un déficit fourrager important. La production de fruits et légumes est aussi fortement affectée. En revanche, les vendanges sont de belle qualité, mais de faible volume. Le prix moyen de la production laitière est en hausse avec des volumes contenus. Face à des problèmes sanitaires importants touchant la production asiatique, le marché du porc est très perturbé. Les cours des bovins maigres sont en baisse.

### Pollution aux particules fines en augmentation

Les deux épisodes de canicule en juin et juillet concourent à une augmentation des concentrations de particules fines, tandis que celle à l'ozone persiste. Ils entraînent aussi une baisse de la consommation d'électricité. La région produit le quart de l'électricité renouvelable de France métropolitaine. La production hydraulique est toutefois en chute, due au déficit pluviométrique. Par ailleurs, le photovoltaïque se développe fortement quand l'éolien ne progresse que très lentement.

## Une croissance des crédits qui reste dynamique

La distribution de crédits en Auvergne-Rhône-Alpes dépasse, en 2019, le seuil des 250 milliards d'euros, en hausse de 6,0 %.

Les crédits à l'habitat, qui représentent 63,8 % des encours totaux, portent cette évolution, grâce à des taux de financement bas et en diminution continue depuis plusieurs années. Les crédits à l'équipement

progressent également, plus vite en Auvergne-Rhône-Alpes qu'en France. En cohérence avec leur poids économique, le Rhône, l'Isère et la Haute-Savoie concentrent plus de la moitié de la distribution des crédits.

## La crise sanitaire fait craindre de sombres perspectives pour 2020

En début d'année 2020, le contexte conjoncturel satisfaisant de l'année 2019 a été totalement modifié par l'arrivée dans notre pays de l'épidémie de la Covid-19. Dès le 17 mars, la situation inédite de confinement de la population, visant à lutter contre la propagation du virus, a mis « en sommeil » une partie de l'économie. Ainsi, selon les informations disponibles au 7 mai 2020, l'activité économique a lourdement chuté, et se situerait un tiers en deçà de son niveau en situation « normale » d'activité.

### Plus d'un tiers d'activité économique en moins

En Auvergne-Rhône-Alpes, la crise aurait entraîné une baisse de 34 % de l'activité économique. Ce niveau relativement élevé provient de sa structure économique, notamment de son orientation plus industrielle. Seule la moitié de l'activité industrielle serait maintenue. La diminution de la demande, nationale et internationale, les difficultés d'approvisionnements et l'indisponibilité de la main d'œuvre expliquent l'ampleur du mouvement. L'industrie pharmaceutique, en revanche, ne connaîtrait pas une telle baisse d'activité.

### Des branches d'activité plus ou moins impactées

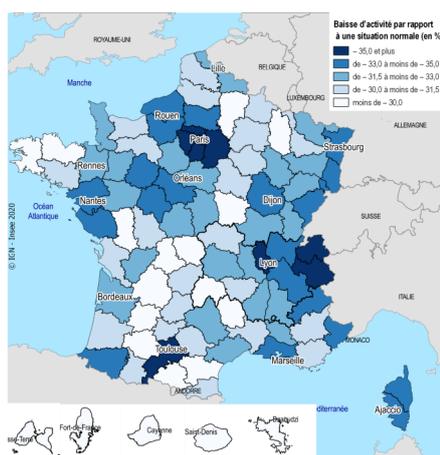
L'impact de la crise sanitaire diffère selon les branches d'activité. L'hébergement-restauration est quasiment à l'arrêt avec une baisse d'activité de 90 %. En raison de l'arrêt partiel ou total des chantiers, la construction serait en baisse de 75 %, et la fabrication de matériel de transport le serait à hauteur de 69 %. Les services sont également concernés, notamment ceux liés à des emplois à domicile, aux activités associatives, bibliothèques, musées (-76 %). Le commerce, hors alimentaire, a été massivement concerné par les fermetures des lieux désignés comme « non indispensables » par arrêté du 15 mars.

À l'opposé, les branches agricoles et celles de l'industrie agroalimentaire auraient une baisse d'activité bien plus modérée (-13 % et -5 %), nécessaires qu'elles sont à la satisfaction de la demande de biens essentiels.

### Les Alpes du Nord plus impactées que les départements peu denses

Au sein de la région, l'impact est différent selon les territoires. La Savoie est le département français où la baisse de l'activité économique serait la plus forte, de l'ordre de -38 %, en lien avec l'arrêt brutal des activités touristiques au 15 mars (figure 1). Pour ces mêmes raisons, les départements de la Haute-Savoie et, dans une moindre mesure, de l'Isère, connaîtraient des baisses respectives de -36 % et de -35 %. À l'opposé, les départements les moins denses sont plus épargnés. Le Cantal connaîtrait une baisse d'activité de 30 %, proche de celles de la Haute-Loire et de l'Allier (-31 %). Les services marchands y sont en effet moins nombreux et leur baisse d'activité contribue à une baisse globale inférieure de 3 points à la moyenne régionale. L'agriculture est plus présente dans ces territoires, et la production de ce secteur ne baisse que de 13 %.

#### 1 Estimation départementale de la perte d'activité liée aux mesures de confinement (en %)



Note de lecture : au 7 mai 2020, l'activité économique aurait diminué de 38 % par rapport à une situation normale en Savoie. Cette baisse est estimée avec l'hypothèse que chaque secteur d'activité aurait connu la même évolution dans le département qu'au niveau national.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

### Près de la moitié des salariés en demande de dispositif de chômage partiel

Les employeurs ont rapidement mobilisé le dispositif de chômage partiel afin de réduire leurs effectifs. Au 28 avril, 150 000 demandes d'autorisation préalable de mise en activité partielle sont déposées

dans la région et touchent environ 1 441 000 salariés (source Dares). Près de 553 millions d'heures chômées sont demandées. Il est possible que les demandes d'autorisation préalable ne soient pas toutes confirmées et soient, *in fine*, supérieures au recours effectif. Ce taux de demande est plus élevé qu'en moyenne française.

### Un chômage en hausse de près de 9 % en mars

L'impact économique s'est accompagné de chocs profonds sur l'emploi dans toutes les régions. En Auvergne-Rhône-Alpes, en mars 2020, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (source *Directe et Pôle emploi*) en catégorie A enregistre une hausse de 8,7 %. Cet accroissement des effectifs inscrits en mars 2020 provient à la fois d'une nette augmentation des entrées et d'une très forte baisse des sorties. Les entrées pour fin de mission d'interim et fin de contrats courts sont en hausse, la mise en place du confinement ayant conduit à des non-renouvellements ainsi qu'à de moindres nouvelles embauches de courte durée. Cette augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A concerne notamment les secteurs de la construction, du bâtiment et des travaux publics, des services à la personne, de l'hôtellerie et du tourisme, du transport et de la logistique, ainsi que du commerce. Sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2020, les inscrits de catégorie A augmentent finalement de 1,1 % dans la région, contre +0,7 % en France hors Mayotte. ■

#### Chute des transactions par carte bancaire

Lors de la mise en place du confinement, Auvergne-Rhône-Alpes est la région qui connaît le plus fort recul de transactions par carte bancaire, derrière l'Île-de-France. En semaine 13, première semaine complète de confinement, le montant des transactions a baissé de 60 % par rapport à l'année précédente. Ces montants avaient légèrement augmenté en semaine 11, avec un pic de consommation par anticipation des restrictions de circulation. Par la suite, le montant des transactions chute, avec un léger redressement les semaines suivant le 30 mars, en raison de la réouverture de ventes à emporter (dans la restauration, des magasins de bricolage et plus tard des jardineries...) mais aussi en raison d'un changement dans la manière de consommer avec un recours plus fréquent aux livraisons à domicile.

# Contexte national

## L'économie française en ralentissement modéré en 2019 puis en forte chute début 2020

Thomas Ouin-Lagarde, Division Synthèse conjoncturelle, Insee

### L'activité a ralenti en 2019 dans presque tous les pays avancés

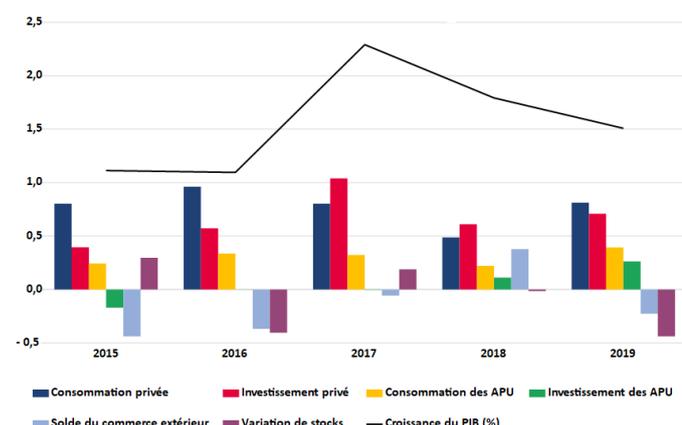
Les incertitudes politiques et économiques, provenant notamment du *Brexit* ou de la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine, ont pesé non seulement sur les échanges commerciaux mais aussi, plus globalement, sur l'investissement des entreprises et la croissance mondiale. Après un pic d'activité en 2018, l'activité aux États-Unis a ralenti en 2019 (+2,3 % après +2,9 %), grevée par la décélération de la consommation des ménages (+2,6 % après +3,0 %) et par l'essoufflement de l'investissement des entreprises (+2,1 % après +6,4 %). En zone euro, l'activité a également ralenti, pour la deuxième année consécutive (+1,2 % après +1,9 %) et malgré une politique monétaire de la Banque centrale européenne toujours accommodante. En particulier, l'activité a très nettement décéléré en Allemagne (+0,6 % après +1,5 %) et en Italie (+0,3 % après +0,8 %) mais a un peu mieux résisté en France (+1,5 % après +1,8 %) et en Espagne (+2,0 % après +2,4 %). En 2019, l'activité britannique a évolué par à-coups au gré des anticipations et des comportements de stockage avant la date, plusieurs fois reportée, du *Brexit*. En moyenne en 2019, l'activité y a crû de 1,4 % (après +1,3 % en 2018).

### En 2019, l'activité française a connu un nouveau ralentissement, quoique modéré

Après une année 2017 très dynamique (+2,3 %) et une décélération en 2018 (+1,8 %), l'activité a de nouveau ralenti en 2019 (+1,5 %, *figure 1*). Ce ralentissement est dû notamment à une dégradation des échanges extérieurs, qui ont contribué négativement à la croissance (-0,2 point après +0,4 point).

#### 1 L'activité ralentit en 2019, freinée par le solde du commerce extérieur

Variations annuelles du PIB (en %) et contributions (en points)



APU : administrations publiques  
Source : Insee, comptes nationaux, base 2014

En effet, les exportations en volume ont décéléré (+1,9 % après +4,4 %) davantage que les importations (+2,5 % après +3,1 %). Le ralentissement des exportations a concerné tant les produits manufacturés, notamment les matériels de transport, que les services. En revanche, la demande intérieure a nettement accéléré, soutenant la croissance (contribuant pour +2,2 points, après +1,4 point en 2018). Cette accélération a été portée à la fois par les dépenses de consommation des ménages et des administrations publiques et par l'investissement total.

### La consommation des ménages a accéléré

Les dépenses de consommation des ménages ont accéléré en 2019 (+1,5 % en volume, après +0,9 % en 2018), dans un contexte d'accélération du pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages. Ces dépenses ont été soutenues, en particulier, par les achats de biens durables, notamment en équipement du logement, et par les dépenses de loyers, d'hébergement-restauration et d'autres services marchands.

### L'investissement a été très dynamique

La formation brute de capital fixe de l'ensemble des agents économiques a accéléré en 2019 (+4,2 % après +3,2 % en 2018), soutenue par l'investissement des ménages (+1,8 % après +1,5 %) et par l'investissement public (+7,7 % après +3,3 %), lui-même porté par l'investissement en construction des collectivités locales avant les élections municipales. L'investissement des entreprises est resté très dynamique (+3,6 % après +3,7 %), en particulier en services.

### En 2019, le chômage a nettement baissé

L'emploi total a fortement accéléré en 2019, avec 358 000 créations nettes d'emplois tous secteurs confondus après 228 000 en 2018 (dont 287 500 créations nettes d'emplois dans le champ salarié public et privé, après 158 100 en 2018). Ainsi, le taux de chômage a poursuivi sa décrue, atteignant 8,1 % de la population active française (hors Mayotte) au quatrième trimestre 2019 après 8,7 % au quatrième trimestre 2018 (soit 8,4 % en moyenne annuelle en 2019 après 9,0 % en 2018).

### Le pouvoir d'achat des ménages a soutenu la consommation

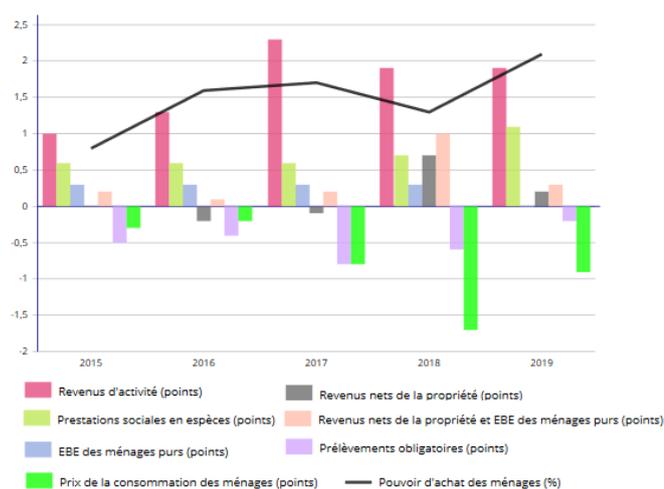
En 2019, le revenu disponible brut des ménages a progressé de 3,1 % (après +3,0 % en 2018, *figure 1*). Il a été soutenu par une accélération des prestations sociales (+3,1 % après +2,0 %, notamment du fait, en 2019, de la revalorisation et de l'élargissement de la prime d'activité mis en place dans le cadre des mesures d'urgence économiques et sociales) et par le ralentissement des impôts courants (+0,3 % après +9,6 % en 2018), du fait notamment de la poursuite des réductions de taxe d'habitation et après une forte hausse de la CSG en 2018 du fait de

la bascule de cotisations sociales vers la CSG. Les salaires nets de cotisations sociales ont ralenti, mais sont restés vigoureux (+ 3,3 % après + 4,8 %). Le prix de la dépense de consommation finale a ralenti (+ 0,9 % après + 1,7 % en 2018), si bien que le pouvoir d'achat du revenu disponible a accéléré (+ 2,1 % après + 1,3 %, *figure 2*). Ramené au niveau individuel, le pouvoir d'achat par unité de consommation a augmenté de 1,5 % (après + 0,7 % en 2018).

Du côté des entreprises, la transformation du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) en allègements de cotisations sociales a nettement soutenu le taux de marge des sociétés non financières (+ 1,8 point, mais + 0,1 point hors transformation du CICE).

## 2 L'accélération des prestations sociales soutient le pouvoir d'achat

Variations annuelles du pouvoir d'achat des ménages (en %) et contributions (en points)



Source : Insee, comptes nationaux, base 2014

## Au mois de mars et au deuxième trimestre 2020, l'activité a fortement chuté

Le contexte conjoncturel de l'année 2019 a été radicalement modifié début 2020 avec l'émergence de l'épidémie de la Covid-19, frappant d'abord la Chine puis se propageant dans le reste du monde. Les mesures prises, en France et dans les autres pays concernés, pour endiguer la propagation du virus, ont des conséquences lourdes sur le fonctionnement des économies. En France, un confinement de la population a été mis en place entre le 16 mars et le 11 mai, s'ajoutant à la fermeture des établissements recevant du public et des commerces non essentiels.

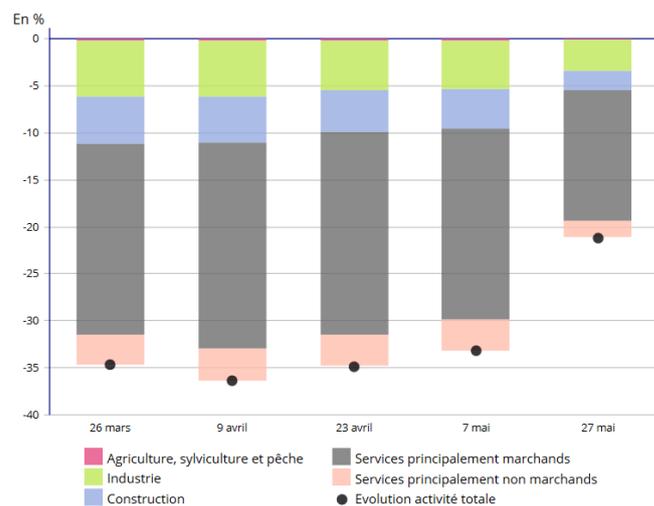
Dans ce contexte, l'activité a lourdement chuté : pendant toute la période de confinement, elle se serait située à environ un tiers en deçà de son niveau en situation « normale » d'activité (*figure 3*). Dans les autres pays, la forte baisse du PIB au premier trimestre 2020 témoigne, comme en France, de l'ampleur du choc<sup>1</sup>.

En France, la perte d'activité concerne surtout les branches marchandes (-40 % pendant toute la durée de confinement).

Dans l'industrie, hormis la branche agro-alimentaire nécessaire à la fourniture de biens essentiels, les autres branches sont particulièrement touchées, à travers la baisse de la demande nationale et étrangère, les difficultés d'approvisionnement ou encore l'indisponibilité de la main-d'œuvre et les difficultés à mettre en place les mesures sanitaires sur les sites de production. Dans les services, les pertes d'activité sont plus contrastées, élevées dans les secteurs directement concernés par les mesures de confinement (commerce, services de transport, hébergement et restauration, loisirs) et plus faibles dans les activités telles que les services financiers ou d'assurance. Enfin, la construction a pâti de l'arrêt partiel voire complet des chantiers.

## 3 L'activité a fortement baissé pendant le confinement puis se redresserait progressivement

Estimations de la perte d'activité (en points de PIB)



Note : les dates indiquées sont les dates de parution des différents Points de conjoncture.  
Source : Points de conjoncture de l'Insee

La crise sanitaire s'est également traduite par un recul important de la consommation des ménages, qui elle aussi se serait située un tiers environ en deçà de son niveau en situation « normale » (-35 % de perte de consommation à la fin mars puis -32 % au 7 mai). Cette perte traduit notamment la chute des achats de carburants, de véhicules automobiles et d'autres biens manufacturés (habillement) mais également des services de transport, d'hébergement et restauration et de loisirs. En revanche, certains produits ont vu leur consommation augmenter pendant le confinement (produits alimentaires notamment).

Cette crise touche fortement l'ensemble des régions françaises, avec quelques disparités néanmoins, compte tenu des différences de structure sectorielle qui existent d'un territoire à un autre<sup>2</sup>. En effet, la perte d'activité au niveau local dépend entre autres du poids des activités durement touchées par la crise (tourisme, construction...) et de celui des secteurs qui au contraire sont davantage épargnés (agriculture). ■

<sup>1</sup> Au premier trimestre 2020, le PIB a baissé de 2,2 % en Allemagne, 5,3 % en France, 5,3 % en Italie, 5,2 % en Espagne, 2,0 % au Royaume-Uni, 1,3 % aux États-Unis, ces écarts pouvant traduire à la fois les différences de calendrier dans la mise en place de mesures d'endiguement de l'épidémie et les différences méthodologiques d'estimation de l'activité dans cette période très particulière.

<sup>2</sup> Voir l'éclairage régional du Point de conjoncture du 7 mai.

# Emploi

## L'emploi régional au plus haut avant la crise

Au cours de l'année 2019, l'emploi en Auvergne-Rhône-Alpes progresse de 1 %, hausse pratiquement identique à celle constatée au niveau national. Le secteur tertiaire marchand et la construction tirent la région vers le haut. L'industrie ralentit nettement et le tertiaire non marchand marque le pas. L'intérim poursuit son repli amorcé l'année précédente.

Frédéric Lahi, Insee Auvergne-Rhône-Alpes

Après une année 2018 déjà favorable, l'emploi régional accélère au cours de l'année 2019 et progresse de 1,0 %. À la fin de l'année, Auvergne-Rhône-Alpes compte 3 059 000 salariés, soit 29 500 de plus qu'un an auparavant. Au niveau national, le rythme est à peine plus fort (+ 1,1 %, *figure 1*). La région pèse pour 12 % de l'emploi national. L'emploi privé concerne près de quatre emplois sur cinq et porte principalement la croissance de la région, avec une hausse de + 1,2 %. En revanche, le nombre d'emploi dans le secteur public est quasiment à l'arrêt.

En augmentant de 1,7 %, le Rhône gagne 15 100 salariés (*figure 2*) et tire nettement la croissance régionale. La Savoie et l'Isère complètent le trio de tête avec une hausse de 1,5 %. La Haute-Loire, l'Allier et le Cantal sont dans le rouge, avec des baisses comprises entre - 0,3 % et - 0,5 %.

### L'industrie ralentit, la construction maintient son rythme

En 2019, l'emploi industriel régional progresse de 0,5 % (*figure 3*), soit 0,3 point de moins qu'en 2018. La région se place toutefois au-dessus de l'évolution nationale (+ 0,3 %). Le secteur de l'énergie, de l'eau, des déchets, de la cokéfaction et du raffinage accélère nettement (+ 1,9 %), suivi du secteur de l'agro-alimentaire (+ 1,5 %). Après une croissance en 2018, les secteurs des biens d'équipement et du matériel de transport se replient légèrement.

Au niveau départemental, l'industrie se démarque dans la Drôme et l'Ardèche avec des progressions d'au moins 2 %. Le Rhône progresse de 0,7 % et apporte 750 nouveaux salariés. La Haute-Savoie diminue de 0,2 %. La Haute-Loire et le Puy-de-Dôme chutent plus lourdement (- 1,6 %) notamment à cause d'un deuxième semestre peu favorable.

Le secteur de la construction croît de 2,1 % sur l'année, soit 3 700 nouveaux emplois, une hausse similaire à celle de 2018 (*figure 4*). En France hors Mayotte, la progression est beaucoup plus vive (+ 3,3 %). Les fortes croissances de la Drôme (+ 4,1 %) et du Rhône (+ 3,7 %) dynamisent la hausse régionale. Ce dernier contribue pour près de la moitié des nouveaux emplois. Seul l'Ain affiche une légère baisse dans ce secteur.

### Tertiaire : le secteur marchand en croissance, le non marchand est à l'arrêt

Au cours de l'année 2019, dans la région, le secteur tertiaire marchand hors intérim maintient son rythme de croissance à 1,8 %, similaire au niveau national. L'hébergement-restauration progresse de façon marquée (+ 4,2 %), dans un contexte national semblable, avant un probable repli en 2020. Les services aux entreprises tirent également le secteur vers le haut avec une augmentation de 3,0 %. Le commerce et l'information-communication restent dans le sillage de l'ensemble. Seuls les services

aux ménages et les services immobiliers décroissent avec respectivement - 0,4 % et - 1,0 %.

À l'instar des autres secteurs d'activité, le Rhône (+ 2,4 %) contribue fortement à la hausse du tertiaire marchand hors intérim. Il est suivi de la Savoie, de la Haute-Savoie, de la Drôme et de l'Isère qui présentent des hausses comprises entre 1,7 % et 1,9 %. La Haute-Loire est le seul département en recul dans ce secteur (- 0,1 %).

En 2019, en Auvergne-Rhône-Alpes, le secteur tertiaire non marchand se maintient à un niveau semblable à celui de l'année précédente, avec 930 100 salariés. Au plan national, le secteur est en progression, de 0,3 % après une année 2018 quasi-stable. La Savoie (+ 0,8 %), l'Isère (+ 0,7 %) le Rhône (+ 0,4 %) et l'Ain (+ 0,2 %) sont les départements qui progressent. Tous les autres fléchissent, en particulier le Cantal et l'Allier (respectivement - 2,5 % et - 1,1 %).

### L'intérim continue à se tasser

En 2019, l'emploi intérimaire se contracte de 0,4 % et compte 109 600 salariés. L'évolution est similaire au niveau national, après une forte chute en 2018. Au sein de la région, la situation est très disparate selon les départements. L'intérim bondit en Savoie et dans l'Isère avec des hausses supérieures à 7 %, mais chute lourdement dans l'Ain (- 9,1 %), la Loire (- 9,0 %) et la Drôme (- 6,9 %).

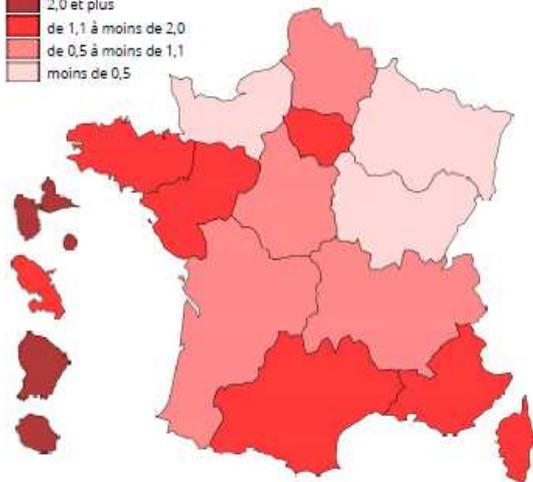
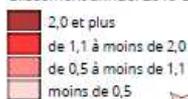
## Pour en savoir plus

- Site internet Insee : <http://www.insee.fr> (thème Travail - Emploi)

### 1 L'emploi salarié progresse de 1 % dans la région

Évolution régionale de l'emploi salarié total

Glissement annuel 2019-2018 (en %)



Note : données CVS.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

### 3 Le tertiaire non marchand piétine

Emploi salarié total par secteur d'activité

Secteur d'activité - NAF rév.2, 2008	Effectifs au 31/12/2019 (en milliers)	Glissement annuel (en %)			Glissement annuel moyen 2018/2013 (1) (en %)	
		Auvergne- Rhône-Alpes	Auvergne- Rhône-Alpes	France hors Mayotte	Auvergne- Rhône-Alpes	France hors Mayotte
<b>Agriculture</b>	<b>24,8</b>	<b>+ 3,1</b>	<b>+ 1,1</b>	<b>+ 1,4</b>	<b>+ 0,7</b>	
<b>Industrie</b>	<b>489,0</b>	<b>+ 0,5</b>	<b>+ 0,3</b>	<b>- 0,1</b>	<b>- 0,5</b>	
Industrie agro-alimentaire	66,7	+ 1,5	+ 1,5	+ 1,5	+ 0,8	
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	52,3	+ 1,9	+ 0,7	+ 0,1	- 0,0	
Biens d'équipements	82,4	- 0,2	+ 0,2	- 1,2	- 1,0	
Matériels de transport	24,7	- 0,1	+ 0,4	- 0,7	- 1,0	
Autres branches industrielles	262,9	+ 0,2	- 0,2	- 0,2	- 0,8	
<b>Construction</b>	<b>183,3</b>	<b>+ 2,1</b>	<b>+ 3,3</b>	<b>- 0,5</b>	<b>- 0,6</b>	
<b>Tertiaire marchand</b>	<b>1 431,7</b>	<b>+ 1,6</b>	<b>+ 1,6</b>	<b>+ 1,7</b>	<b>+ 1,4</b>	
Commerce	385,1	+ 1,6	+ 1,2	+ 0,9	+ 0,6	
Transports	168,5	+ 0,6	+ 1,2	+ 0,8	+ 0,6	
Hébergement - restauration	137,9	+ 4,2	+ 4,4	+ 2,1	+ 1,9	
Information - communication	78,2	+ 1,9	+ 2,5	+ 3,0	+ 2,3	
Services financiers	84,3	+ 0,6	+ 0,5	+ 0,9	+ 0,5	
Services immobiliers	28,9	- 1,0	+ 0,2	+ 1,2	+ 0,8	
Services aux entreprises hors intérim	303,5	+ 3,0	+ 2,6	+ 2,3	+ 2,1	
Intérim	109,6	- 0,4	- 0,3	+ 7,1	+ 7,0	
Services aux ménages	135,7	- 0,4	+ 0,4	- 0,0	- 0,1	
<b>Tertiaire non marchand</b>	<b>930,1</b>	<b>+ 0,0</b>	<b>+ 0,3</b>	<b>+ 0,3</b>	<b>+ 0,2</b>	
<b>Total</b>	<b>3 059,0</b>	<b>+ 1,0</b>	<b>+ 1,1</b>	<b>+ 0,8</b>	<b>+ 0,7</b>	

(1) : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Pour l'agriculture, les données de la MSA ne sont plus disponibles depuis le 3<sup>e</sup> trimestre 2017 ; l'Insee réalise une estimation sur les trimestres suivants, en prolongeant les tendances récentes.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

### 2 Le Rhône, la Savoie et l'Isère progressent rapidement

Emploi salarié total par département et par grand secteur d'activité

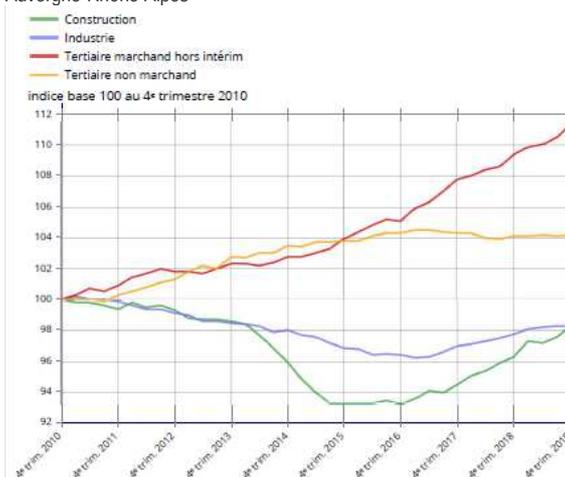
	Effectifs au 31/12/2019 (en milliers)	Glissement annuel (en %)						
		Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Intérim	Tertiaire non marchand	Total
Ain	199,4	+ 1,7	+ 0,5	- 0,6	- 0,2	- 9,1	+ 0,2	+ 0,1
Allier	104,7	+ 5,4	+ 0,2	- 0,0	+ 0,1	+ 1,2	- 1,1	- 0,3
Ardèche	93,5	+ 6,3	+ 2,0	+ 2,8	+ 1,2	+ 0,4	- 0,9	+ 0,8
Cantal	45,9	+ 5,5	+ 1,4	+ 3,4	+ 0,8	+ 2,0	- 2,5	- 0,3
Drôme	196,1	+ 1,4	+ 2,6	+ 4,1	+ 1,1	- 6,9	- 0,2	+ 1,2
Isère	474,6	- 1,2	+ 0,8	+ 1,9	+ 2,2	+ 7,4	+ 0,7	+ 1,5
Loire	257,9	+ 4,6	+ 0,4	+ 1,6	- 0,1	- 9,0	- 0,3	+ 0,1
Haute-Loire	68,2	+ 6,1	- 1,6	+ 1,1	- 0,2	- 0,6	- 0,5	- 0,5
Puy-de-Dôme	246,2	+ 2,3	- 1,6	+ 1,0	+ 1,3	+ 1,6	- 0,5	+ 0,2
Rhône	915,3	+ 7,1	+ 0,7	+ 3,7	+ 2,3	+ 0,4	+ 0,4	+ 1,7
Savoie	179,2	+ 3,2	+ 0,7	+ 1,2	+ 2,2	+ 8,9	+ 0,8	+ 1,5
Haute-Savoie	277,9	- 1,2	- 0,2	+ 0,5	+ 1,5	- 1,3	- 0,1	+ 0,7
<b>Auvergne- Rhône-Alpes</b>	<b>3 059,0</b>	<b>+ 3,1</b>	<b>+ 0,5</b>	<b>+ 2,1</b>	<b>+ 1,6</b>	<b>- 0,4</b>	<b>+ 0,0</b>	<b>+ 1,0</b>

Note : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

### 4 La construction poursuit sa progression

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié total par grand secteur d'activité en Auvergne-Rhône-Alpes



Note : données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

#### Avertissement :

L'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données. Par ailleurs, depuis le premier trimestre 2017, les données sont établies en coproduction avec l'Acooss (champ hors intérim) et la Dares (sur l'intérim).

# Chômage

## Amélioration globale du chômage en 2019, avant le coup d'arrêt de mars 2020

Fin 2019, en Auvergne-Rhône-Alpes, le taux de chômage s'élève à 7,0 % de la population active. Il est en recul de 0,5 point par rapport à fin 2018. Parmi les inscrits à Pôle emploi, le nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité est en baisse sur un an (-2,2 %). Il en va de même pour les personnes cumulant un emploi partiel (-2,0 %). Toutefois, la crise sanitaire amorcée en mars 2020 entraînera une détérioration de cette bonne tendance.

Christine Jakse, Directrice Auvergne-Rhône-Alpes

### Le taux de chômage recule

Fin 2019, le taux de chômage régional (7,0 %, *figure 1*) est d'un point inférieur au taux national (8,1 %). Toutefois, il baisse légèrement moins vite sur un an qu'en France hors Mayotte (-0,5 point dans la région contre -0,7 point). Il se situe encore à un niveau supérieur au taux d'avant la crise financière de 2008 (5,9 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2008 dans la région).

Auvergne-Rhône-Alpes se situe au 3<sup>e</sup> rang des régions françaises présentant les taux les plus faibles, derrière la Bretagne (6,7 %) et les Pays de la Loire (6,9 %).

Les écarts entre les départements de la région sont importants, les taux oscillant entre 4,8 % dans le Cantal et 9 % dans la Drôme et l'Ardèche (*figure 2*). Sur un an, le recul concerne tous les départements, de -0,3 point dans l'Ain et le Cantal à -0,6 point dans la Drôme et en Ardèche.

### Évolution plus favorable pour les hommes et les plus de 25 ans

Fin 2019, le nombre de personnes sans emploi, inscrites à Pôle emploi (catégorie A, *pour comprendre les résultats*) s'élève à 371 440 dans la région, en baisse de 2,2 % contre -3,3 % en France (*figure 3*).

Les femmes représentent la moitié des inscrits à Pôle emploi mais leur nombre recule moins vite que celui des hommes (-1,8 % contre -2,6 %). Près de 60 % des demandeurs d'emploi sont âgés de 25 à 49 ans, 14 % ont moins de 25 ans et 26 % ont 50 ans ou plus. Si le nombre de jeunes demandeurs d'emploi est quasiment stable sur un an, celui des 25-49 ans est nettement en retrait (-3 %)

ainsi que, dans une moindre mesure, celui des 50 ans et plus (-1,4 %).

### Moins de chômeurs en activité réduite

En 2019, les personnes cumulant une situation d'emploi et de chômage (catégories B et C, *pour comprendre les résultats*) représentent 41 % des inscrits à Pôle emploi en recherche active d'emploi. Ce poids varie entre 39 % pour le Rhône et la Savoie et 44 % pour le Puy-de-Dôme.

Avec les personnes qui cumulent un emploi, le nombre d'inscrits à Pôle emploi (catégories A, B et C) s'élève à 631 250 fin 2019 dans la région, soit 2,1 % de moins que l'année précédente (-3,0 % au niveau national). La situation est plus favorable aux hommes (qui représentent 47 % des inscrits) dont les effectifs reculent de 2,5 %, plus vite que celui des femmes (-1,7 %). C'est également le cas des personnes de moins de 25 ans (-4,0 %) et, dans une moindre mesure, des 25-49 ans (-2,7 %). En revanche, le nombre total de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans, y compris ceux cumulant une situation d'emploi et de chômage, a crû de 0,6 % en 2019.

L'évolution annuelle du nombre d'inscrits en catégories A, B et C est en retrait dans tous les départements de la région (*figure 4*). La baisse la plus marquée se trouve dans le Cantal (-4,3 %), la plus faible en Haute-Savoie (-0,4 %).

Dans la région, avec 285 000 inscrits, le nombre de personnes présentes sur les listes de Pôle emploi depuis au moins 12 mois représente 45,2 % du total des inscrits en recherche active d'emploi. Leur nombre est en baisse en 2019 (-1,5 %).

### Coup d'arrêt début 2020

La crise sanitaire survenue début 2020 met toutefois un coup d'arrêt à l'amélioration globale du chômage de 2019. L'activité partielle (*pour comprendre les résultats*) a concerné environ la moitié des salariés de la région de mars à début mai 2020. Les 159 800 demandes d'autorisation préalables ont couvert 1 529 600 salariés. Il est cependant possible que les demandes ne soient pas toutes confirmées *in fine*, puisque ce qui est mesuré à ce stade ne sont que des demandes d'autorisation préalable. Elles ne présagent pas du recours effectif aussi bien en termes de bénéficiaires que de durée du recours.

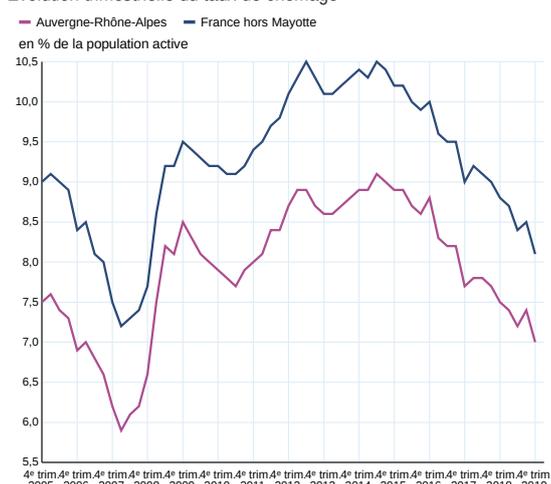
L'atonie de l'activité économique pendant le confinement (décrété le 17 mars) a accentué le maintien des demandeurs d'emploi au chômage, réduit le volume d'heures des personnes travaillant plus de 78 heures au cours du mois (catégorie C), générant leur « bascule » vers la catégorie B (demandeur d'emploi ayant travaillé moins de 78 heures) et a découragé les inactifs à chercher un emploi. Par ailleurs, une grande partie des contrats en CDD et en intérim n'ont pas été renouvelés. Ceci inclut les emplois saisonniers, nombreux en Auvergne-Rhône-Alpes. Au total, sur le seul mois de mars 2020, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A croît fortement (+8,7 % dans la région, +7,1 % en France hors Mayotte). C'est encore plus vrai pour la catégorie B (+30 % et +25 % au national), tandis que les demandeurs d'emploi de catégorie C sont en retrait de 16 % (-17,4 % en France). ■

### Pour en savoir plus

- « Note conjoncturelle Auvergne-Rhône-Alpes du 4<sup>e</sup> trimestre 2019 », Directrice, DRFIP et Urssaf Auvergne et Rhône-Alpes, avril 2020
- Situation sur le marché du travail durant la crise sanitaire, Focus sur la demande d'emploi inscrits à Pôle emploi en mars 2020, DARES-Pôle emploi, avril 2020
- Les chiffres de la demande d'emploi de la région Auvergne-Rhône-Alpes au premier trimestre 2020-R, Directrice, DR Pôle emploi, avril 2020

## 1 Un taux de chômage inférieur d'un point au niveau national

Évolution trimestrielle du taux de chômage



Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.  
Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

## 3 Davantage de chômeuses que de chômeurs

Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 4 <sup>e</sup> trimestre 2019		Évolution 2019/2018 (en %) (1)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	297 970	186 250	-2,5	-2,6
Femmes	333 270	185 190	-1,7	-1,8
Moins de 25 ans	81 360	51 120	-4,0	-0,2
25 à 49 ans	389 820	222 250	-2,7	-3,0
50 ans ou plus	160 060	98 070	+0,6	-1,4
Inscrits depuis un an ou plus	285 080	nd	-1,5	nd
Inscrits depuis plus de 2 ans	160 430	nd	+4,5	nd
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>631 250</b>	<b>371 440</b>	<b>-2,1</b>	<b>-2,2</b>
France entière	5 746 400	3 551 300	-3,0	-3,3

nd : données non disponibles.

(1) : évolution de l'indicateur entre le quatrième trimestre 2018 et le quatrième trimestre 2019.

Note : données CVS-CJO.

Avertissement : le nombre de demandeurs d'emploi au quatrième trimestre est une moyenne des stocks de demandeurs d'emploi à la fin des mois d'octobre, novembre et décembre afin de mieux dégager les évolutions tendanciennes.

Sources : Pôle emploi-Dares, STMT

## Pour comprendre les résultats

### Comparaison des indicateurs de chômage :

Le taux de chômage rapporte le nombre de chômeurs, au sens du bureau international du travail (BIT), à la population active. Les données de Pôle emploi ne couvrent que le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi. Ainsi, certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et, inversement, certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle emploi. De ce fait, le taux de chômage peut être stable et le nombre de chômeurs peut augmenter pour la même période.

### Catégories de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi :

- Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois).

### Activité partielle :

L'activité partielle s'adresse à tous les salariés qui subissent une baisse de rémunération imputable soit à une réduction de l'horaire de travail habituellement pratiqué dans l'établissement ou partie de l'établissement en deçà de la durée légale de travail, soit à une fermeture temporaire de tout ou partie de l'établissement. Un dispositif exceptionnel a été mis en place à partir du 25/03/2020. En particulier, l'allocation cofinancée par l'État et l'Unédic devient proportionnelle à la rémunération du salarié placé en activité partielle, à hauteur de 70 % de sa rémunération horaire brute (environ 84 % du net). Le reste à charge pour l'employeur est égal à zéro pour tous les salariés dont la rémunération est inférieure à 4,5 SMIC brut. Les demandes d'autorisation préalables doivent être validées pour la prise en charge de leur indemnisation.

## 2 Le chômage en baisse dans tous les départements

Taux de chômage par département en % de la population active

	2018 T4	2019 T1	2019 T2	2019 T3	2019 T4 (p)	Évolution 2019 T4/2018 T4 (en points de %)
Ain	6,2	6,2	6,0	6,2	5,9	-0,3
Allier	9,3	9,3	9,1	9,1	8,8	-0,5
Ardèche	9,6	9,5	9,2	9,3	9,0	-0,6
Cantal	5,1	5,1	4,9	5,0	4,8	-0,3
Drôme	9,6	9,5	9,2	9,4	9,0	-0,6
Isère	7,1	7,0	6,8	6,9	6,6	-0,5
Loire	8,5	8,4	8,2	8,4	8,1	-0,4
Haute-Loire	6,9	6,7	6,6	6,8	6,5	-0,4
Puy-de-Dôme	7,5	7,4	7,2	7,4	7,0	-0,5
Rhône	7,7	7,6	7,5	7,6	7,2	-0,5
Savoie	6,4	6,3	6,2	6,3	5,9	-0,5
Haute-Savoie	6,4	6,4	6,2	6,3	6,0	-0,4
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>7,5</b>	<b>7,4</b>	<b>7,2</b>	<b>7,4</b>	<b>7,0</b>	<b>-0,5</b>
France hors Mayotte	8,8	8,7	8,4	8,5	8,1	-0,7

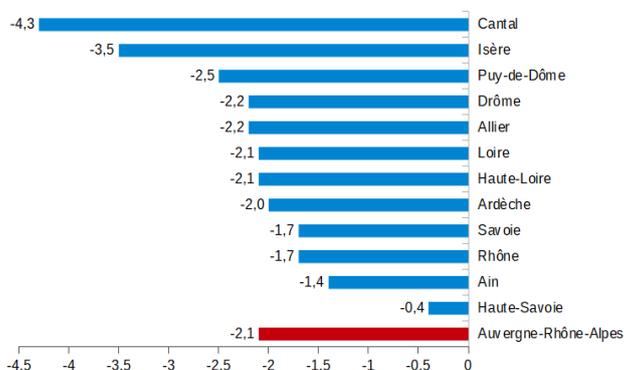
p : données provisoires.

Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

## 4 Fort recul des demandeurs d'emploi dans le Cantal et l'Isère

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi (cat. ABC) entre 2018 et 2019<sup>1</sup> (en %)



<sup>1</sup> : évolution de l'indicateur entre le quatrième trimestre 2018 et le quatrième trimestre 2019.

Sources : Pôle emploi-Dares, STMT

# Démographie des entreprises

## Les créations d'entreprises au sommet

L'année 2019 est la plus dynamique pour les créations d'entreprises depuis longtemps. Elles sont en nette hausse dans tous les départements et dans tous les secteurs, notamment grâce à l'importante vitalité des immatriculations de micro-entreprises. Le nombre de défaillances continue de baisser.

Annelise Robert, Insee Auvergne-Rhône-Alpes

En Auvergne-Rhône-Alpes, pour la première fois depuis vingt ans, les créations d'entreprises dépassent, en 2019, le seuil des 100 000 immatriculations annuelles. Depuis cinq ans, les créations d'entreprises sont en forte accélération. Le nombre de nouvelles immatriculations croît de 22,6 % (figure 1), soit six points de plus qu'en 2018. Cette croissance est bien plus dynamique qu'au niveau national (+ 17,9 % en 2019 après + 16,9 %). L'année 2020 devrait cependant stopper net cette hausse (encadré).

Tous les départements connaissent une forte croissance. La moins élevée est celle du Puy-de-Dôme à 11,7 % (figure 2). L'Ain, la Loire et le Rhône totalisent à eux trois presque la moitié des créations régionales et augmentent à un rythme proche ou supérieur à 25 %.

### Les micro-entrepreneurs dynamisent les immatriculations

Près de la moitié des immatriculations régionales se font sous le statut de micro-entrepreneur (figure 3). Ces créations d'entreprises, en importante accélération (+ 38 % après + 27 % en 2018), tirent la croissance globale dans tous les départements de la région. Au niveau national, le rythme est moins marqué (+ 25 %). En excluant ce statut, les créations d'entreprises n'augmentent que de 11 % en Auvergne-Rhône-Alpes et de 12 % en France. Les demandes de nouvelles sociétés représentent un quart des immatriculations. Elles sont également en accélération (+ 9,1 % soit un gain de six points). L'Allier est le seul département où les créations de sociétés ralentissent en 2019 (+ 1 % après + 6,5 %). Les créations d'entreprises individuelles augmentent de 12,8 %, cadence moins soutenue qu'en France (+ 15,7 %) et que l'année précédente (+ 17,2 %). La situation varie selon les départements

de - 1,7 % en Savoie à + 22,3 % dans la Loire.

### Croissance encore très forte dans tous les secteurs

Les créations d'entreprises industrielles, qui ne représentent qu'un vingtième des immatriculations, progressent fortement, à + 46,2 %, du fait des micro-entreprises dont le nombre fait plus que doubler et des entreprises individuelles également en forte croissance (figure 4). En France, la tendance est moins forte (+ 33,5 %).

Le secteur de la construction représente plus d'une création d'entreprise sur dix et augmente de 22,7 %, un rythme plus rapide qu'en France. L'Allier, l'Ardèche, le Cantal et le Puy-de-Dôme connaissent des hausses timides (entre 3 et 7 %) alors que les autres départements sont plus dynamiques.

Plus d'une création sur quatre se fait dans le secteur du commerce, des transports et de l'hébergement-restauration. Les immatriculations y augmentent de 22,2 %, presque uniquement grâce aux micro-entrepreneurs (+ 54,3 %). Cette activité risque de connaître un arrêt brutal en 2020 du fait de la crise sanitaire survenue en mars.

Un tiers des créations concernent les services aux entreprises et leur nombre augmente de 22,5 %, soit trois points de plus qu'au national. Le Cantal (+ 1,2 %) et le Puy-de-Dôme (+ 7,9 %) sont les départements aux évolutions les moins accentuées. Les demandes d'enregistrement de sociétés et d'entreprises individuelles progressent deux fois moins rapidement (autour de 15 %) que celles des micro-entreprises.

Les créations d'entreprises de services aux particuliers sont les moins dynamiques. Elles sont en hausse de 18,4 %, évolution semblable à celle de la France. Les nouvelles sociétés dans cette activité sont peu nombreuses dans la région (+ 1,6 %),

certains départements comme l'Ain, l'Allier, la Haute-Loire et la Haute-Savoie en immatriculant moins qu'en 2018.

### 2019, point bas pour les défaillances d'entreprises depuis onze ans

En 2019, 5 950 défaillances d'entreprises ont été jugées en Auvergne-Rhône-Alpes, soit 3,3 % de moins qu'un an auparavant. En France, la baisse est plus marquée (- 5,2 %). La région enregistre de moins en moins de fermetures depuis six ans et atteint cette année le plus faible nombre de cessations depuis 2007 (figure 5), avant une probable augmentation en 2020 du fait de la crise sanitaire. Le secteur des services aux particuliers est le seul, avec l'agriculture, à cumuler un plus grand nombre de fermetures en 2019 (+ 1,9 %). Les autres domaines d'activité sont en baisse (figure 6). La sphère du commerce, transport, hébergement et restauration recense le plus grand nombre de cessations d'activité.

L'Ain, le Puy-de-Dôme, le Rhône et la Savoie, qui cumulent presque la moitié des fermetures régionales, déclarent plus de défaillances d'entreprises en un an. Les autres départements enregistrent des baisses plus ou moins conséquentes, de - 1,5 % en Isère jusqu'à - 28,1 % en Ardèche.

### Situation début 2020 : « le grand plongeon » ?

L'année 2020 a commencé sur les chapeaux de roue avec des immatriculations encore records, supérieures aux années précédentes pour les mois de janvier et février, en France comme dans la région. La crise sanitaire impacte les créations dès le mois de mars, en chute de 17,5 % par rapport au mois précédent. Avril 2020 voit deux fois moins de demandes d'immatriculation qu'un an auparavant, la plupart concernant des micro-entreprises. Seul le Cantal, plus petit département, enregistre un regain d'activité en avril.

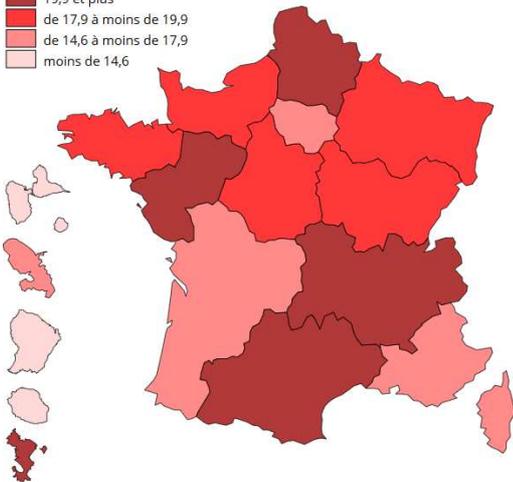
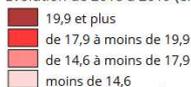
### Pour en savoir plus

- Tableau de bord de conjoncture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, thème Entreprise : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2121840>

### 1 Auvergne-Rhône-Alpes parmi les régions les plus dynamiques

Évolution annuelle des créations d'entreprises y compris micro-entrepreneurs, par région

Évolution de 2018 à 2019 (en %)

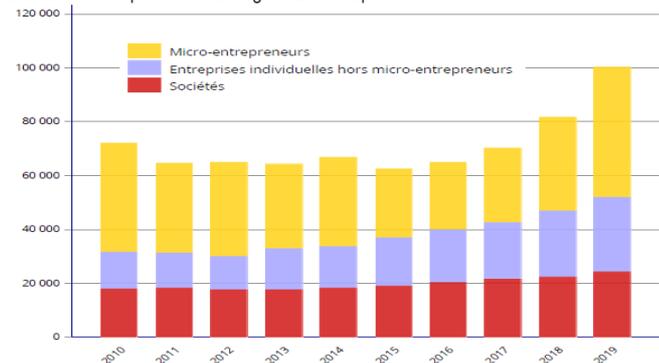


Champ : France entière, y compris micro-entrepreneurs. Ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene)

### 3 2019 au sommet

Création d'entreprises en Auvergne-Rhône-Alpes



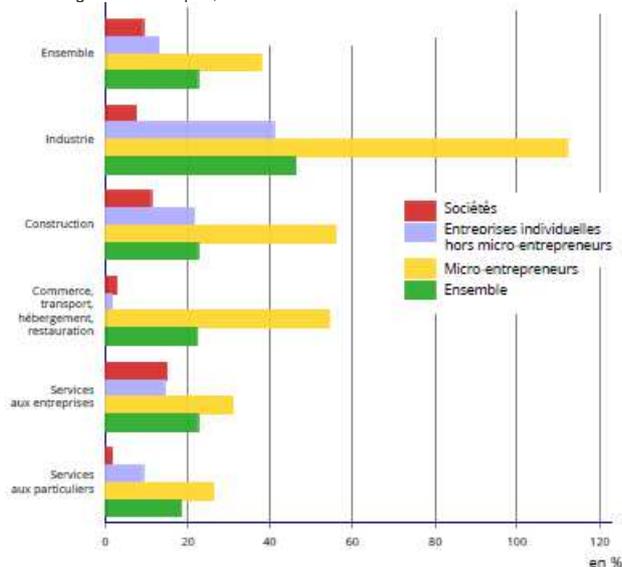
Note : nombre de créations brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene)

### 4 Tous les secteurs en forte croissance

Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2018 et 2019 en Auvergne-Rhône-Alpes, selon le secteur d'activité



Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene)

### 2 Davantage de disparités départementales pour les créations d'entreprises individuelles

Créations d'entreprises par département

	Sociétés	Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs	Régime de micro-entrepreneur	Ensemble	
	Évolution 2019/2018 (en %)	Évolution 2019/2018 (en %)	Évolution 2019/2018 (en %)	Créations en 2019 (nombre)	Évolution 2019/2018 (en %)
Ain	+ 8,6	+ 16,9	+ 47,9	6 451	+ 26,8
Allier	+ 1,0	+ 8,8	+ 35,8	2 165	+ 14,6
Ardèche	+ 9,4	+ 1,4	+ 38,7	3 092	+ 16,3
Cantal	+ 19,0	+ 2,1	+ 46,8	790	+ 17,4
Drôme	+ 12,0	+ 3,7	+ 44,8	5 917	+ 21,3
Isère	+ 5,0	+ 17,8	+ 34,8	15 651	+ 22,6
Loire	+ 15,0	+ 22,3	+ 44,2	7 803	+ 28,0
Haute-Loire	+ 12,3	+ 8,9	+ 36,1	1 621	+ 17,5
Puy-de-Dôme	+ 8,5	+ 11,9	+ 13,6	5 656	+ 11,7
Rhône	+ 11,0	+ 15,1	+ 37,9	34 987	+ 24,9
Savoie	+ 5,8	- 1,7	+ 40,8	5 800	+ 16,9
Haute-Savoie	+ 5,8	+ 14,1	+ 41,7	10 343	+ 23,8
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>+ 9,1</b>	<b>+ 12,8</b>	<b>+ 37,9</b>	<b>100 276</b>	<b>+ 22,6</b>
France entière	+ 8,6	+ 15,7	+ 25,3	815 257	+ 17,9

Note : données brutes.

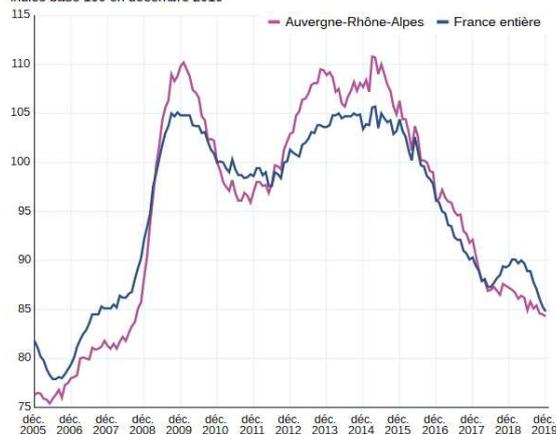
Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene)

### 5 2019, retour au niveau de 2007

Évolution des défaillances d'entreprises

indice base 100 en décembre 2010

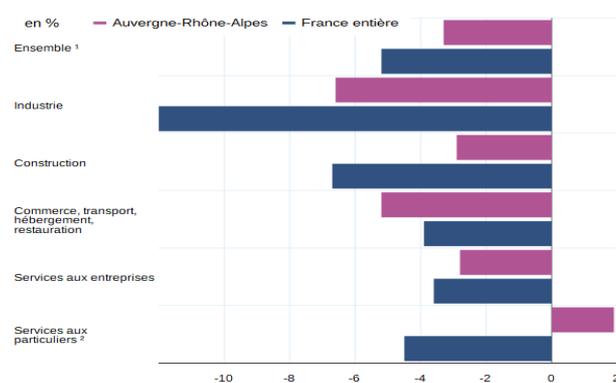


Note : données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 20 mars 2020)

### 6 Les défaillances en hausse dans les services aux particuliers

Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2018 et 2019



<sup>1</sup> : y compris agriculture. <sup>2</sup> : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.

Note : données brutes, en date de jugement.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 20 mars 2020)

# Construction

## Une année en demi-teinte

En 2019, la construction neuve de logements et de locaux est orientée à la baisse tandis que le volume d'activité de l'entretien-rénovation progresse légèrement. Dans le secteur de la promotion immobilière, une légère augmentation des ventes succède à la forte baisse de 2018. Les carnets de commande des travaux publics sont toutefois en hausse et la production de matériaux bien orientée. Dans ce contexte mitigé, l'emploi salarié de la construction progresse et la création d'entreprises dans le secteur reste dynamique.

Perrine Billard, Cerc Auvergne-Rhône-Alpes – Christophe Rafrat, Dreal Auvergne-Rhône-Alpes

### Léger repli de la construction de logements neufs

Au cours de l'année 2019, 55 700 logements ont été commencés dans la région. Ces mises en chantier enregistrent un léger recul (-1,2 %) par rapport à l'année 2018 (figure 1). À l'inverse, les autorisations à la construction sont en hausse (+5 %), pour atteindre un cumul de 65 700 sur l'année (figure 2).

La conjoncture de la promotion immobilière connaît, elle aussi, une situation mitigée. La forte baisse des ventes enregistrée en 2018 est enrayée. 18 200 maisons et appartements ont été réservés en 2019 par des particuliers, soit une hausse de 1,2 % par rapport à 2018 (figure 3). Les mises en ventes, qui représentent 17 000 logements en 2019, baissent de 3,4 %. Les stocks se réduisent, les ventes étant plus nombreuses que les mises en vente. Fin décembre, 17 300 références sont disponibles dans les catalogues des promoteurs, soit 4 % de moins qu'en 2018.

Pour les primo-accédants, le nombre de prêts à taux zéro (PTZ) dans le neuf pour l'achat ou la construction augmente de 9,5 % entre 2018 et 2019 et concerne 8 900 ménages.

En 2019, le nombre de logements sociaux dont le financement est agréé par les pouvoirs publics augmente de 4 %, pour atteindre 14 380 logements. La plus grande partie de ces agréments aboutiront à une construction par des bailleurs sociaux ou par des promoteurs dans le cadre d'une vente en état futur d'achèvement (Vefa). Parmi eux, les programmes destinés aux populations les plus fragiles progressent de 10 %, passant de 3 980 en 2018 à 4 385 en 2019. Ces logements financés à partir d'un prêt locatif aidé d'intégration (PLAI) sont

destinés à des ménages dont les revenus ne dépassent pas 60 % du plafond de ressources pris en compte pour l'accès au logement social classique (Plus).

### La construction de locaux orientée à la baisse

Les autorisations de locaux non résidentiels reculent fortement (figure 4). La surface totale enregistrée comme mise en chantier au cours de l'année baisse de 10 %, après une année 2018 particulièrement dynamique. En 2019, elle s'établit à 4,7 millions de m<sup>2</sup> (données provisoires). Ce recul des surfaces ne concerne d'ailleurs pas tous les types de locaux (figure 5).

### L'entretien-rénovation des bâtiments se porte bien

Selon le réseau des cellules économiques régionales de la construction (Cerc), l'activité entretien-rénovation des bâtiments progresse modérément de 0,8 % en volume par rapport à 2018, malgré une nette accélération en fin d'année. La croissance de l'activité est équilibrée entre l'entretien-rénovation des logements (+0,7 %) et celui des locaux non résidentiels, en hausse de 1 %.

Dans le parc privé, le montant des aides accordées par l'agence nationale de l'habitat (Anah) aux propriétaires occupants, bailleurs ou syndicats de copropriété, augmente de 41 %. Il s'élève à 104 millions d'euros et concerne 18 400 logements.

Les subventions du programme « Habiter Mieux », visant à aider les propriétaires modestes en situation de précarité énergétique à entreprendre des travaux de rénovation, augmentent de 45 % en 2019 et portent sur 14 460 logements.

Les PTZ dans l'ancien avec travaux progressent légèrement de 1 % par rapport

à 2018 et concernent 2 700 ménages en 2019.

Les éco-PTZ, distribués par les établissements bancaires pour financer des travaux de rénovation énergétique, augmentent de 87 % en 2019 et concernent 4 600 ménages.

### Hausse des commandes dans les travaux publics et de la production de matériaux

Selon la Cerc, les carnets de commande des travaux publics se sont légèrement garnis en 2019 et atteignent en moyenne 5,3 mois de travail garanti.

En 2019, la production de béton prêt à l'emploi reste relativement stable (+0,5 %) à un haut niveau et la production de granulats progresse de 7,3 %. La consommation cumulée de ciment de janvier à mai 2019 croît de 10,9 % par rapport à la même période de 2018.

### Une dynamique de l'emploi qui se poursuit dans la construction

Le secteur de la construction regroupe 183 300 salariés fin 2019, en hausse de 2,1 % par rapport à l'année précédente. Le nombre moyen d'intérimaires sur trois mois à fin décembre 2019 fléchit (-2,9 %) et correspond à 20 000 équivalents temps plein.

À la fin du 4<sup>e</sup> trimestre 2019, le nombre de demandeurs d'emploi dans la construction reste en baisse (-10,2 % sur un an), une tendance qui suit la moyenne nationale (-11,1 %).

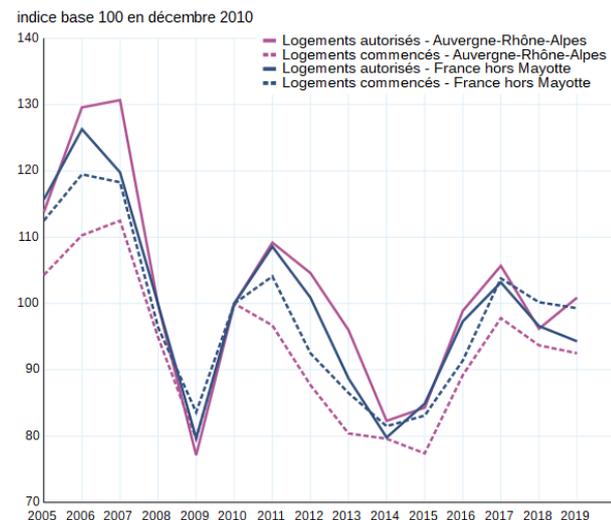
La création d'entreprises reste très soutenue. Au cours de l'année 2019, près de 10 900 entreprises ont été créées dans le secteur, soit une augmentation de 22,7 % sur un an. Si on exclut les micro-entrepreneurs, 9 000 entreprises ont été créées, soit une augmentation de plus de 17 % en un an. Dans le même temps, les défaillances d'entreprises ont reculé de 2,9 %.

### Pour en savoir plus

- Dreal Auvergne-Rhône-Alpes : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/>
- Cerc – Observatoire régional du BTP : <http://www.cellule-eco-rhone-alpes.asso.fr>

**1 Les autorisations de construction repartent à la hausse...**

Évolution de la construction de logements



Note : données estimées provisoires arrondies à la centaine en date réelle.  
 Champ : logements individuels, collectifs et en résidence.  
 Source : SDES, Sit@del2, estimations au 27 février 2020

**2 ... sauf dans l'Ain et les Savoie**

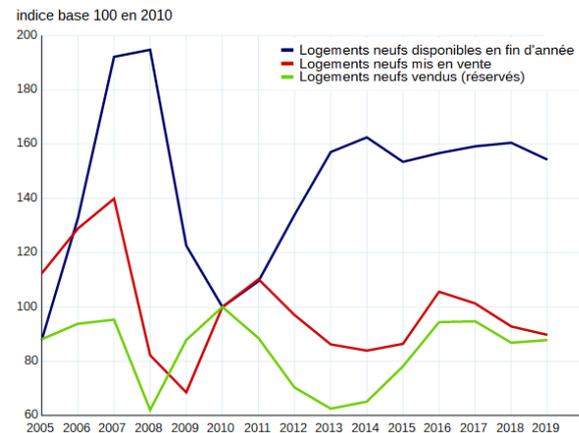
Logements autorisés par département

	Logements en 2019 (nombre)	Évolution 2019/2018 (%)	Évolution annuelle moyenne 2018/2013 <sup>1</sup> (%)
Ain	4 800	- 14,9	- 3,2
Allier	900	+ 5,6	- 5,4
Ardèche	2 100	+ 1,2	- 4,3
Cantal	600	+ 31,1	- 9,7
Drôme	3 500	+ 0,7	- 0,7
Isère	11 800	+ 17,4	- 0,8
Loire	3 400	+ 4,0	- 4,9
Haute-Loire	800	- 4,7	- 2,7
Puy-de-Dôme	5 300	+ 19,2	+ 2,9
Rhône	13 100	+ 16,0	- 4,7
Savoie	5 800	- 5,2	+ 8,2
Haute-Savoie	13 500	- 3,3	+ 3,5
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>65 700</b>	<b>+ 4,9</b>	<b>- 0,6</b>
France hors Mayotte	449 400	- 2,4	+ 1,5

<sup>1</sup> : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.  
 Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. En raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.  
 Source : SDES, Sit@del2, extraction au 27 février 2020

**3 Un marché immobilier atone**

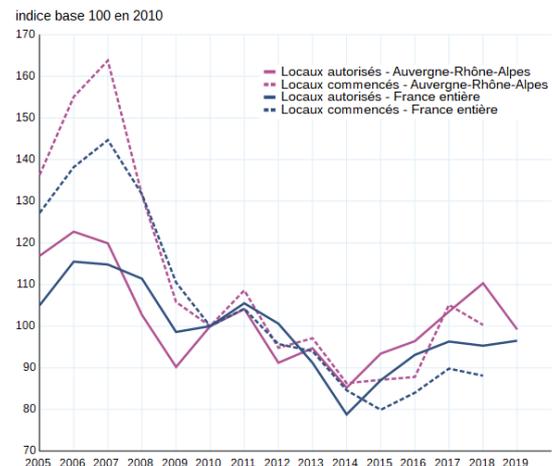
Évolution de la commercialisation de logements neufs en Auvergne-Rhône-Alpes



Note : données 2019 redressées pour les logements neufs disponibles et mis en vente.  
 Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.  
 Source : SDES, ECLN

**4 Les autorisations de construction de locaux en forte baisse**

Évolution de la construction de locaux non résidentiels



Note : données brutes provisoires en date réelle.  
 Source : SDES, Sit@del2, résultats au 27 février 2020

**5 Bureaux, commerces et locaux industriels échappent à la baisse des autorisations**

Construction autorisée de locaux non résidentiels selon le type

	Auvergne-Rhône-Alpes			France entière	
	Surfaces autorisées en 2019 (milliers de m <sup>2</sup> )	Évolution 2019/2018 (%)	Évolution annuelle moyenne 2018/2013 <sup>1</sup> (%)	Évolution 2019/2018 (%)	Évolution annuelle moyenne 2018/2013 <sup>1</sup> (%)
Artisanat	316	- 1,9	+ 5,8	- 2,1	+ 5,8
Bureaux	818	+ 1,4	+ 9,7	+ 3,6	+ 4,9
Commerce	564	+ 10,6	- 1,1	- 5,1	- 1,9
Entrepôt	715	- 21,2	+ 13,6	+ 22,0	+ 8,8
Exploitation agricole ou forestière	855	- 12,2	- 4,9	- 5,1	- 4,4
Hébergement hôtelier	200	- 12,3	+ 15,2	- 1,3	+ 8,8
Industrie	583	+ 1,5	+ 4,0	- 1,0	+ 4,0
Service public ou d'intérêt collectif	663	- 27,9	+ 0,5	- 8,2	- 2,0
<b>Ensemble</b>	<b>4 713</b>	<b>- 10,1</b>	<b>+ 3,1</b>	<b>+ 1,3</b>	<b>+ 0,9</b>

<sup>1</sup> : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.  
 Note : données brutes provisoires en date réelle.  
 Source : SDES, Sit@del2, résultats au 27 février 2020

# Transports

## Marché automobile, trafics aérien et fluvial sont en hausse

Les immatriculations de véhicules neufs augmentent toujours pour atteindre un niveau très élevé. Le trafic aérien connaît encore une année record en termes de passagers transportés. Le transport fluvial de marchandises repart à la hausse sur le bassin Rhône-Saône.

Jean-Yves Pouyet, François-Xavier Robin, Dreal Auvergne-Rhône-Alpes

Malgré un contexte de marché automobile mondial en repli, les ménages et surtout les entreprises ont encore investi en 2019, en France comme en Auvergne-Rhône-Alpes. De nombreux facteurs ont influencé le comportement des acheteurs. En premier lieu, le coût des carburants, sans présenter de flambée, a connu un pic en mai et termine l'année en hausse par rapport au 1<sup>er</sup> janvier. Ensuite, l'arrivée de nouvelles normes d'homologation des automobiles (WLTP), une grille de malus revue à la hausse (et qui devrait se durcir encore plus en 2020) et une progression des préoccupations sanitaires et environnementales, ont conduit à des décisions parfois antagonistes, entre la recherche de véhicules plus propres ou l'acquisition de véhicules spacieux (berlines ou SUV), par effet d'aubaine, avant le durcissement de la fiscalité.

### Des immatriculations de véhicules particuliers neufs toujours en hausse

Dans la région, 246 500 véhicules particuliers neufs ont été immatriculés en 2019, soit une augmentation annuelle de 0,8 % (figure 1). Les immatriculations atteignent ainsi un niveau jamais observé depuis 2010. Cette hausse est cependant inférieure à celle constatée au plan national (+ 1,7 %, figure 2).

Les situations sont très différentes selon les départements. Le Rhône enregistre une progression annuelle de 6,1 % alors qu'à l'opposé la Haute-Loire connaît une diminution de 5,2 %. Le nombre de véhicules achetés par des loueurs ou par des entreprises progresse de 11 % par rapport à 2018, et représente la majorité des ventes de voitures particulières neuves.

### Le diesel toujours en recul et des émissions moyennes de CO<sub>2</sub> stables

Le recul du diesel, initié en 2013, se poursuit en 2019 aussi bien au plan national que

régional. Avec 87 000 immatriculations en Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre de motorisations gasoil baisse de 8 %. La part du diesel dans les immatriculations de voitures particulières a ainsi été divisée par deux en sept ans, passant de 71 % en 2012 à 35 % en 2019. Cette évolution se fait essentiellement au profit des motorisations essence (139 900 immatriculations) qui progressent de 4,5 % en 2019. Les ventes globales de voitures à motorisations hybrides ou électriques pures enregistrent une augmentation de 19 %, mais ne représentent à elles deux que 8 % de part de marché.

Les émissions moyennes de CO<sub>2</sub> des véhicules particuliers neufs restent stables pour la région et se situent à 112 grammes par kilomètre, comme au plan national. En Auvergne-Rhône-Alpes, la moyenne des émissions des voitures neuves est de 114 grammes de CO<sub>2</sub> pour les motorisations diesel et de 117 grammes pour les motorisations essence.

### Des investissements professionnels toujours en augmentation

En 2019, les immatriculations de véhicules utilitaires légers neufs (d'un poids inférieur à 3,5 tonnes) sont quasi-stables dans la région, alors qu'elles connaissent une progression de 3,9 % à l'échelle française. Pour la quatrième année consécutive, le marché régional des véhicules utilitaires de plus de 3,5 tonnes augmente en 2019 (+ 2,8 %, contre + 0,8 % au plan national).

### Un record absolu pour le trafic aérien

Le transport aérien signe encore une année record tant aux plans international, national que régional. En 2019, près de 12,8 millions de passagers ont été enregistrés dans les aéroports de la région (figure 3), soit une hausse annuelle de 5,5 % (contre + 3,7 % en France). Avec 11,7 millions de passagers, l'aéroport de Lyon-Saint Exupéry se situe au 4<sup>e</sup> rang

national, après les aéroports de Paris-Charles de Gaulle, Orly et Nice. Il représente près de 92 % du trafic passagers aérien régional et connaît une augmentation annuelle de 6,4 %. Avec 8 nouvelles destinations et 18 ouvertures de lignes en 2019, l'aéroport dessert en fin d'année plus de 130 lignes directes. En Auvergne-Rhône-Alpes, le trafic international, dont la part reste stable à 67 %, progresse de + 5,6 % par rapport à 2018. Les lignes à bas coût représentent 38 % des voyageurs. Depuis 2010, la hausse cumulée de ces lignes « low cost » dépasse 180 % (figure 4). Elles connaissent une augmentation annuelle du nombre de passagers de 9,0 % en 2019. Le fret aérien de la plate-forme de Lyon-Saint Exupéry, avec 57 300 tonnes transportées, recule de 1,1 % par rapport à 2018, mais reste à un niveau élevé.

### Transport fluvial de marchandises : trafic en hausse malgré des tonnages en baisse

Au niveau national, le trafic fluvial connaît une croissance annuelle de 10 % par rapport à 2018, avec près de 7,4 milliards de tonnes-kilomètres. La croissance est effective sur l'ensemble des bassins. Dans le même temps, avec un peu plus de 56,3 millions de tonnes transportées, le tonnage progresse de 9 % en volume. Dans le bassin Rhône-Saône, le trafic enregistre une augmentation de 5,7 % en tonnes-kilomètres, malgré une baisse des tonnages transportés (- 3,9 %). Cette disparité est due à la diminution des trafics de sables et graviers, réalisés le plus souvent sur courte distance (- 14,8 % en tonnes). Les trafics de sels se portent bien (+ 5 % en tonnes). Les trafics céréaliers (flux sur longue distance) sont en forte augmentation (+ 14,9 % en tonnes-kilomètres et + 12,2 % en volume). Le trafic fluviomaritime représente environ 10 % des flux dans le bassin. Enfin, la croissance sur les conteneurs est de retour (+ 5,1 % en tonnes-kilomètres).

### Pour en savoir plus

- Dreal Auvergne-Rhône-Alpes : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr>

## 1 Le Rhône tire la croissance des immatriculations de véhicules particuliers

Immatriculations de véhicules neufs par département et catégorie de véhicules

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2019 (nombre)	Évolution 2019/2018 (%)	2019 (nombre)	Évolution 2019/2018 (%)	2019 (nombre)	Évolution 2019/2018 (%)	2019 (nombre)	Évolution 2019/2018 (%)
Ain	19 498	+ 2,0	4 023	+ 2,7	435	- 2,9	24 012	+ 2,1
Allier	9 038	+ 0,8	1 933	+14,0	267	- 10,7	11 257	+ 2,5
Ardèche	7 320	- 2,8	1 628	- 1,6	301	+ 14,4	9 326	- 2,0
Cantal	4 216	+ 0,8	1 085	+ 7,1	238	- 11,5	5 561	+ 1,6
Drôme	14 671	- 0,3	3 901	- 1,1	764	+ 3,9	19 411	- 0,4
Isère	34 605	- 2,0	8 366	- 0,2	869	+ 17,9	43 987	- 1,2
Loire	19 474	- 0,5	4 875	- 2,2	704	- 0,3	25 095	- 0,8
Haute-Loire	5 501	- 5,2	1 578	+ 5,7	224	- 5,5	7 331	- 2,9
Puy-de-Dôme	18 268	- 1,8	4 870	+ 1,6	548	- 9,4	23 757	- 1,4
Rhône	64 190	+ 6,1	18 813	- 2,2	1 977	+ 4,3	85 335	+ 4,2
Savoie	16 808	- 2,3	4 731	+ 2,6	782	+ 17,6	22 366	- 0,7
Haute-Savoie	32 902	- 0,5	6 303	+ 3,4	564	- 7,1	39 847	+ 0,0
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>246 491</b>	<b>+ 0,8</b>	<b>62 106</b>	<b>+ 0,5</b>	<b>7 673</b>	<b>+ 2,8</b>	<b>317 285</b>	<b>+ 0,8</b>
France entière	2 241 834	+ 1,7	487 949	+ 3,9	57 291	+ 0,8	2 794 078	+ 2,1

Note : données brutes.

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés d'un poids total autorisé en charge (PTAC) inférieur ou égal à 3,5 tonnes.

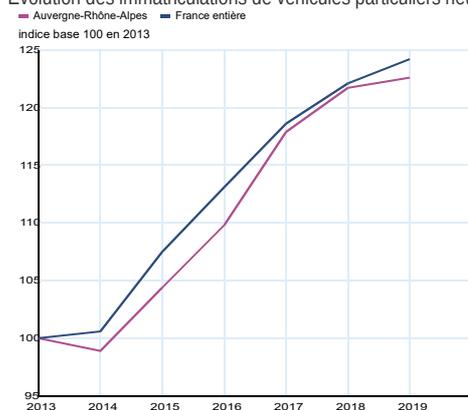
(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés d'un PTAC supérieur à 3,5 tonnes et tracteurs routiers.

(3) : y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SDES, SIDIV (extraction du 17/02/2020)

## 2 Des immatriculations encore en hausse

Évolution des immatriculations de véhicules particuliers neufs



Note : données brutes.

Source : SDES, fichier central des automobiles SIDIV (extraction du 17/02/2020)

## 3 Le trafic aérien toujours plus haut

Passagers des aéroports

en %

	Auvergne-Rhône-Alpes			France entière	
	Passagers 2019 (en milliers)	Évolution 2019/2018	Évolution annuelle moyenne 2018/2013 (1)	Évolution 2019/2018	Évolution annuelle moyenne 2018/2013 (1)
Lignes nationales	4 157	+ 5,8	+ 2,4	+ 2,1	+ 1,6
Lignes internationales	8 541	+ 5,6	+ 5,6	+ 4,6	+ 4,7
Transit	53	- 22,3	- 0,6	- 25,9	+ 0,7
<b>Total</b>	<b>12 751</b>	<b>+ 5,5</b>	<b>+ 4,4</b>	<b>+ 3,7</b>	<b>+ 3,8</b>
dont lignes à bas coût (low cost)	4 880	+ 9,0	+ 14,1	+ 8,4	+ 11,2
Part des lignes à bas coût (low cost) (en %)	38,3	///	///	///	///

Note : données brutes.

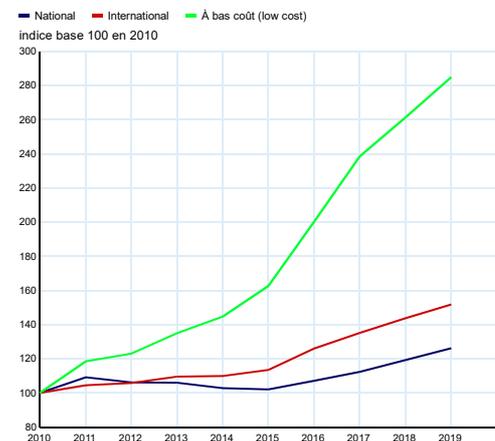
(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

/// : absence de données due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français

## 4 Le "low cost" poursuit sa forte croissance

Évolution du nombre de passagers des aéroports en Auvergne-Rhône-Alpes



Source : Union des aéroports français

# Tourisme

## Une fréquentation record, soutenue par les hôtels

En 2019, en Auvergne-Rhône-Alpes, la fréquentation touristique des hôtels et des campings établit un nouveau record au-dessus du seuil des 36 millions de nuitées. La hausse régionale (+ 1,6 %), comparable à celle de la France métropolitaine, est portée par l'activité des hôtels.

Christine Bois, Insee Auvergne-Rhône-Alpes

En 2019, la fréquentation des hôtels et campings de la région s'établit à 36,5 millions de nuitées, en progression de 1,6 % (*figure 1*). Cette croissance est portée essentiellement par les nuitées hôtelières (+ 2,1 %), les campings connaissant une hausse mesurée (+ 0,6 %). Les hôtels enregistrent 24,1 millions de nuitées. La région se distingue avec une croissance presque trois fois plus forte qu'en France métropolitaine (+ 0,8 %). A contrario, les nuitées en campings se caractérisent par leur stabilité, contrastant avec une évolution nationale vigoureuse (+ 2,9 %). En Auvergne-Rhône-Alpes, elles s'établissent à 12,3 millions, chiffre semblable à celui des deux précédentes années.

### La clientèle résidente contribue aux bons résultats de l'hôtellerie

Dans la région comme au plan national, la fréquentation hôtelière est marquée en 2019 par la forte progression des nuitées des personnes résidentes, c'est-à-dire vivant habituellement en France (+ 2,6 %). En revanche, les nuitées hôtelières des non-résidents sont presque stables (+ 0,6 %), à la différence de la France métropolitaine (- 2,4 %).

Les deux départements qui génèrent le plus grand nombre de nuitées hôtelières, le Rhône et la Haute-Savoie, bénéficient chacun d'une hausse de plus de 4 % (*figure 2*). En particulier, la clientèle résidente augmente de 4,6 % dans le Rhône et de 6,2 % en Haute-Savoie.

La Loire, qui perdait régulièrement des nuitées depuis quatre ans, retrouve son niveau de 2015 avec une progression globale de 5,8 %, qui concerne à la fois la clientèle résidente et non résidente.

En revanche, la fréquentation hôtelière recule dans le Cantal (- 3,8 %) et l'Isère

(- 2,2 %), avec un retrait particulièrement marqué de la clientèle non résidente (respectivement - 23,9 % et - 8,6 %).

En 2019, la fréquentation de la clientèle européenne est stable (+ 0,4 %). Les nuitées des résidents de la plupart des pays limitrophes à la France sont en baisse, exceptées celles en provenance d'Italie (+ 11,8 %) et de Suisse (+ 3,1 %). La clientèle venant du Royaume-Uni, prépondérante dans la région, enregistre une baisse de 4,9 %, contrairement à 2018. Au cours de l'année 2019, la date du *Brexit* a été repoussée plusieurs fois et ces incertitudes ont peut-être freiné la clientèle britannique.

Seuls trois mois de l'année connaissent un recul de la fréquentation hôtelière. Mars (- 1,8 %) subit le décalage des vacances scolaires d'hiver, françaises et européennes, ce dont profite partiellement le mois de février (+ 0,6 %). Cette période reste toutefois un temps fort de la fréquentation hôtelière régionale (*figure 3*). Mai, exceptionnel en 2018, n'a pas bénéficié des mêmes conditions météorologiques (- 2,5 %). Enfin, la fréquentation dynamique en septembre 2018 a stagné l'année suivante (- 0,8 %).

Contrairement à 2018, la part de la clientèle d'affaires repart à la hausse (+ 3,2 %) dans tous les départements de la région, sauf en Haute-Savoie (- 0,6 %). La Loire et l'Allier se distinguent avec une augmentation de plus de 5 %.

Cette année, les hôtels 3 étoiles bénéficient de la plus forte progression (+ 5,1 %, *figure 4*). Cet accroissement est dû aux nuitées résidentes (+ 6,7 %). La gamme des hôtels de luxe (4 étoiles et plus) gagne aussi des nuitées (+ 3,8 %), dans la continuité des années précédentes, soutenue surtout par la clientèle résidente (+ 4,7 %). Les nuitées de ces hôtels de 3

à 5 étoiles représentent 62,4 % de la fréquentation régionale. Leur offre en chambres continue de croître (+ 2,8 %), contrairement à celle des hôtels 1 ou 2 étoiles et non classés.

### Camping : une saison d'un bon niveau grâce à la clientèle résidente

En 2019, la fréquentation estivale des campings enregistre 12,3 millions de nuitées. L'évolution est modeste (+ 0,6 %) et elle fait suite à une baisse du même ordre en 2018. On atteint ainsi un niveau très légèrement supérieur à 2017. La fréquentation de ces trois dernières années constitue un record sur la décennie, en dépassant, chaque année, les 12 millions de nuitées. Au niveau national, la fréquentation augmente depuis trois ans, de façon plus marquée en 2019 (+ 2,9 %).

Cinq départements sur douze reculent cette saison (*figure 5*), dont l'Ardèche qui enregistre une baisse pour la deuxième année consécutive, avec une accentuation cette année (- 2 % en 2019 après - 1,4 % en 2018). Toutefois, l'Ardèche reste le département leader avec 35,3 % des nuitées de la région en camping.

Dans la région, les nuitées résidentes (+ 1,6 %) expliquent le bon niveau de la saison malgré le recul de la clientèle non résidente (- 1,2 %). Au plan national, la forte hausse des nuitées résidentes (+ 3,7 %) s'accompagne d'une progression de celles des non-résidents (+ 1,1 %).

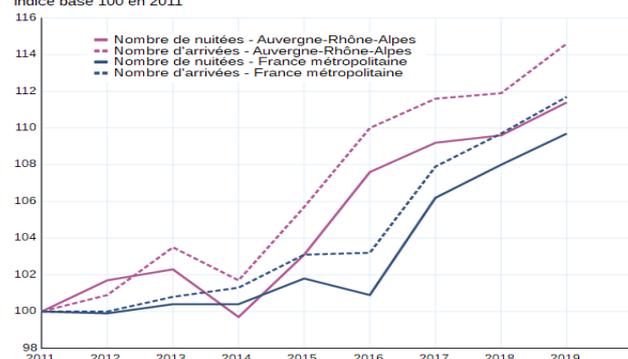
Seuls les campings non classés enregistrent une baisse dans la région (- 2,6 %, *figure 6*), à la différence de ce qui se passe en France métropolitaine (+ 6,9 %). Les campings étoilés continuent de progresser légèrement ; 8 nuitées sur 10 dans la région ont lieu dans des campings de 3 à 5 étoiles. ■

### Pour en savoir plus

- Données du tourisme sur Internet : <https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&theme=67>

### 1 En 2019, une fréquentation qui progresse encore

Évolution des nuitées et des arrivées dans les hôtels et les campings  
indice base 100 en 2011

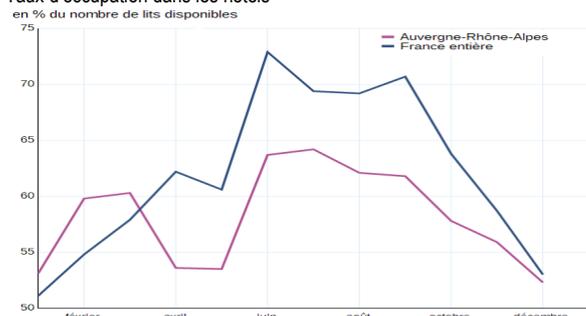


Note : données définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre. De 2011 à 2016, le mois d'avril a été estimé pour toutes les régions (sauf en 2016 où les régions Hauts-de-France, Grand Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été enquêtées).

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

### 3 L'hiver et l'été, deux saisons très marquées pour les hôtels de la région

Taux d'occupation dans les hôtels



Note : données définitives.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

### 5 La fréquentation des campings ardéchois en baisse pour la 2<sup>e</sup> année consécutive

Nombre de nuitées dans les campings par département

Département	Nombre de nuitées dans les campings			Part des nuitées effectuées en 2019 (%)	
	2019 (en milliers)	Évolution 2019/2018 (%)	Évolution annuelle moyenne 2018/2013 (1) (%)	par une clientèle non résidente	sur emplacements équipés
Ain	592	-0,4	+4,6	40,0	35,9
Allier	313	+3,3	+2,8	23,3	33,5
Ardèche	4 354	-2,0	+2,9	38,0	53,2
Cantal	337	+7,0	-2,0	17,6	34,1
Drôme	1 731	+2,5	+1,6	41,6	46,2
Isère	998	+3,6	+3,7	41,5	45,8
Loire	125	-0,0	-0,3	27,6	36,0
Haute-Loire	234	-1,3	+0,3	25,9	35,8
Puy-de-Dôme	1 045	+3,2	+1,8	15,1	46,4
Rhône	230	+17,5	+2,0	39,7	50,1
Savoie	806	+6,2	+1,7	36,8	24,1
Haute-Savoie	1 545	-3,3	+1,7	41,1	31,9
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>12 307</b>	<b>+0,6</b>	<b>+2,3</b>	<b>36,0</b>	<b>44,0</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>128 602</b>	<b>+2,9</b>	<b>+1,8</b>	<b>31,2</b>	<b>55,4</b>

Note : données définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre. De 2013 à 2016 le mois d'avril a été estimé pour toutes les régions (sauf en avril 2016 où les régions Hauts-de-France, Grand Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été enquêtées).

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

### 2 Rhône et Haute-Savoie tirent la croissance des nuitées hôtelières

Nombre de nuitées dans les hôtels par département

Département	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part des nuitées effectuées en 2019 par une clientèle non résidente (%)
	2019 (en milliers)	Évolution 2019/2018 (%)	Évolution annuelle moyenne 2018/2013 (1) (%)	
Ain	1 311	+0,8	+1,5	25,0
Allier	860	+2,9	+1,0	10,6
Ardèche	612	-0,3	+2,1	16,0
Cantal	445	-3,8	-0,0	6,2
Drôme	1 292	+2,3	+1,5	22,9
Isère	2 467	-2,2	+0,9	23,0
Loire	709	+5,8	-2,3	9,2
Haute-Loire	324	+1,6	-1,0	11,3
Puy-de-Dôme	1 910	-0,9	+0,6	11,2
Rhône	5 831	+4,3	+2,5	22,5
Savoie	3 499	+1,2	-0,3	36,4
Haute-Savoie	4 887	+4,4	+0,5	34,0
<b>Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>24 149</b>	<b>+2,1</b>	<b>+0,9</b>	<b>24,7</b>
<b>France entière</b>	<b>219 256</b>	<b>+0,8</b>	<b>+1,3</b>	<b>35,2</b>

Note : données définitives.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

### 4 Forte progression des nuitées dans les hôtels de 3 à 5 étoiles

Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

Catégorie	Nombre de nuitées en 2019 (en milliers)		Évolution 2019/2018 (%)	
	Auvergne-Rhône-Alpes	France entière	Auvergne-Rhône-Alpes	France entière
1-2 étoiles	6 384	47 832	-1,3	-5,4
3 étoiles	9 496	82 814	+5,1	+1,5
4-5 étoiles	5 562	60 023	+3,8	+4,1
Non classés	2 706	28 587	-2,7	+3,1
<b>Total</b>	<b>24 149</b>	<b>219 256</b>	<b>+2,1</b>	<b>+0,8</b>

Note : données définitives.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

### 6 Les campings de 3 à 5 étoiles continuent leur progression

Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

Catégorie	Nombre de nuitées en 2019 (en milliers)		Évolution 2019/2018 (%)	
	Auvergne-Rhône-Alpes	France métropolitaine	Auvergne-Rhône-Alpes	France métropolitaine
1-2 étoiles	1 509	14 604	+0,4	-1,6
3-4-5 étoiles	9 996	108 326	+0,9	+3,3
Non classés	802	5 671	-2,6	+6,9
<b>Total</b>	<b>12 307</b>	<b>128 602</b>	<b>+0,6</b>	<b>+2,9</b>

Note : données définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre. Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT)

#### Avertissement :

Fréquentation touristique - Révision des séries concernant les hôtels à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les données des hôtels non répondants sont imputées au moyen d'une nouvelle méthode, en fonction de leurs caractéristiques. Cette nouvelle méthode d'imputation de la non-réponse tend à revoir légèrement à la baisse le nombre total de nuitées mais n'a pas d'impact sur les évolutions (Pour en savoir plus).

# Conjoncture agricole

## Une année favorable pour les élevages laitiers et porcins, plus difficile pour d'autres filières

L'année 2019 se caractérise par une météo chaude et sèche. Elle entraîne un déficit fourrager important et des rendements de céréales contrastés. La météo affecte également la vigne, les fruits et les légumes même si la qualité du vin est au rendez-vous. Les prix du lait et du porc sont en hausse dans un contexte international favorable. Les cours des bovins maigres sont en baisse et le marché intérieur de la viande bovine est morose.

David Drosne, Draaf Auvergne-Rhône-Alpes

En 2019, la météo se distingue par des précipitations déficitaires de 28 % sur les neuf premiers mois de l'année. La température moyenne annuelle est 1,1 °C au-dessus des normales (*figure 1*). Plusieurs épisodes de canicules, mais aussi beaucoup de vent et de très violents orages, touchent la région. Une neige lourde cause également des dégâts importants mi-novembre.

### Des moissons hétérogènes et un déficit fourrager important

Comme en 2018, la production régionale de céréales est inférieure de 11 % à la moyenne quinquennale. La Limagne est fortement pénalisée par les canicules et la sécheresse. Les surfaces régionales de colza diminuent de 36 % du fait de semis difficiles et les rendements reculent de 15 %.

Face à une production mondiale correcte, le cours du blé tendre se replie de 9 % sur les huit premiers mois de campagne (*figure 2*). Le prix moyen du colza progresse de 7 % sous l'effet de la baisse de la production européenne.

La sécheresse printanière limite fortement les premières coupes de foin, particulièrement en Limagne. L'été trop chaud et sec stoppe toute pousse d'herbe dans la région, qui est globalement déficitaire de 31 % sur l'année, et même de 50 % dans l'Allier.

### De faibles vendanges mais de belle qualité

La météo affecte également les vignobles, mais de manière très hétérogène. En volume, les vigneron vendangent 11 % de moins que la moyenne quinquennale. Les pertes par rapport à l'année 2018 vont de 7 % pour l'IGP Ardèche à 65 % pour l'AOP Côtes d'Auvergne (impact de la sécheresse). La grêle ampute la récolte de Beaujolais de 34 %. La production européenne se contracte de 15 % en un an.

Conséquence de la belle récolte 2018, le volume des transactions 2018/2019 est en hausse pour la majorité des appellations (+9 % en Côtes du Rhône régional, +13 % en Beaujolais) mais les prix de plusieurs appellations baissent (*figure 3*). Les exportations de Côtes du Rhône diminuent tandis que celles du Beaujolais augmentent.

### Des fruits et légumes encore fortement affectés par les aléas climatiques

Dans le secteur des fruits et légumes, les épisodes climatiques extrêmes, y compris la neige de mi-novembre, réduisent les capacités de production et plusieurs prix sont en hausse, notamment ceux de la cerise, de la poire, du poireau et de l'épinard.

L'année est très difficile pour les producteurs de noix. La récolte atteint seulement 60 % de la moyenne quinquennale et un très grand nombre d'arbres sont détruits, ce qui aura pour effet de réduire la production 2020. Par ailleurs, la concurrence californienne et chilienne fait baisser les prix de 14 % par rapport à la moyenne sur cinq ans.

### Un prix du lait de vache en hausse et une production contenue

La production mondiale de lait est contenue tandis que la demande est dynamique. Dans ce contexte, le prix moyen régional est en hausse de 5 % sur un an. La collecte totale de lait de vache diminue de 2 %, mais celle du lait bio augmente de 16 %, après une très forte hausse de 68 % en 2018 (*figure 4*). Le troupeau laitier régional diminue de 2,5 % après des baisses similaires en 2018 et 2017. La production de lait de chèvre représente 3 % de la production totale régionale de lait. Elle augmente de 2 % cette année ; de même, le prix moyen d'achat est en hausse de 2 %.

### Marché du porc très perturbé, baisse des cours des bovins maigres

La peste porcine africaine, présente en Asie et en Europe de l'Est, menace l'Europe occidentale. Près de la moitié du cheptel porcin asiatique est décimée, soit un quart du cheptel mondial. La demande chinoise est telle que les prix augmentent fortement (+19 % pour les cours régionaux en un an).

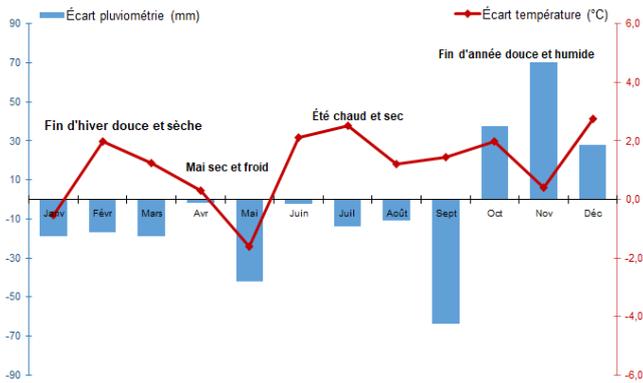
Conséquence de la sécheresse, un nombre important de bovins maigres est mis sur le marché par anticipation durant l'automne, faisant baisser les prix de 2 à 10 % selon les catégories (*figure 5*). Le marché intérieur des bovins de boucherie est assez morose. Les abattages régionaux diminuent de 2 % en un an. ■

### Pour en savoir plus

- Site Internet du SSP : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>
- Site Internet de la Draaf Auvergne-Rhône-Alpes : <http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr>

**1 Sécheresse et canicule puis douceur et humidité en fin d'année**

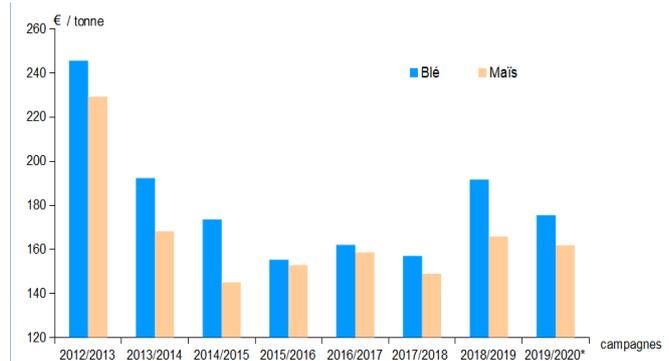
Écart de la pluviométrie et des températures 2019 par rapport aux normales saisonnières en Auvergne-Rhône-Alpes



Source : Météo France

**2 Après une nette hausse en 2018, le prix du blé est en baisse**

Cotation du blé tendre et du maïs grain



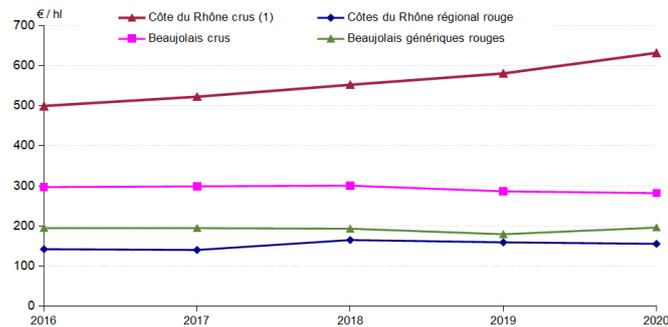
Note de lecture : les campagnes portent sur les périodes du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin de l'année suivante.

\* Pour la campagne 2019/2020, les données ne sont disponibles que sur 8 mois (jusqu'au mois de février 2020)

Source : FranceAgriMer, La Dépêche

**3 Ressaisissement du Beaujolais rouge, hausse des crus des Côtes du Rhône**

Prix des millésimes de l'année précédente relevés en février - transactions en vrac

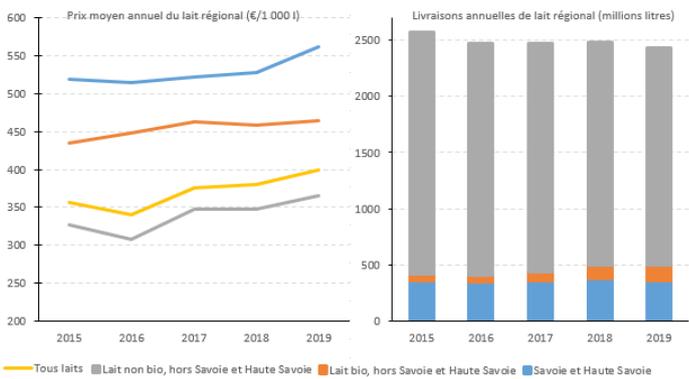


(1) moyenne Crozes-Hermitage et Saint-Joseph

Source : Inter Beaujolais, Inter Rhône

**4 Prix en hausse et production contenue**

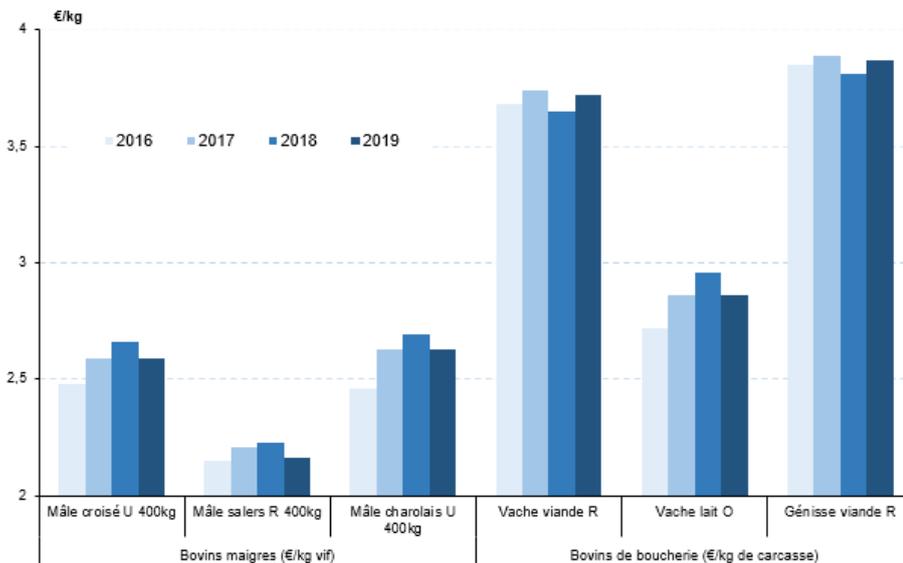
Livraison et prix moyen du lait de vache payé au producteur



Source : Enquête mensuelle SSP- FranceAgriMer

**5 Baisse des cours des bovins maigres**

Évolution des cotations annuelles des bovins maigres et des bovins de boucherie (zone Centre-Est)



Sources : Commissions de cotation des bovins maigres de Clermont-Ferrand et de Dijon - FranceAgriMer

# Énergie-climat

## Une année chaude et sèche

L'année 2019 connaît un déficit pluviométrique important les neuf premiers mois et deux épisodes de canicule en juin et juillet. La pollution aux particules fines augmente et celle à l'ozone persiste. La région reste exportatrice d'électricité et productrice du quart de l'électricité renouvelable de France métropolitaine, malgré la chute de la production hydraulique due au déficit pluviométrique.

Fabien Mulot, François-Xavier Robin, Dreal Auvergne-Rhône-Alpes

### Sécheresse puis canicule

L'année 2019 est une année chaude en Auvergne-Rhône-Alpes (*figure 1*). Les températures moyennes sont supérieures aux normales 1981-2010. Toutefois, la température minimale moyenne reste inférieure aux records de 2018 et 2014. Le début d'année est plutôt doux, avec une température maximale moyenne en février de 12,7 °C, 4 °C au-dessus de la normale. Les stations d'Aurillac et du Puy-en-Velay enregistrent même des excédents de plus de 5 °C. Juin et juillet connaissent deux épisodes de canicule. Les précipitations sont proches de la moyenne et comparables à 2018, mais leur répartition dans l'année est anormale. La pluviométrie est déficitaire de janvier à septembre, mai et septembre étant particulièrement secs.

### Plusieurs épisodes orageux

La région connaît plusieurs épisodes orageux de juin à août avec de fortes précipitations et localement des chutes de grêle, des inondations et des coulées de boues dans sept départements. 111 communes font l'objet d'arrêtés de catastrophe naturelle (données provisoires, hors mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols), un chiffre inférieur à celui des cinq années antérieures.

### Augmentation des concentrations de particules fines dans l'air

Après trois années de baisse, le nombre de jours d'activation des dispositifs d'information ou d'alerte pollution augmente pour revenir au niveau de 2014 (*figure 2*). Les procédures, mises en œuvre en cas de concentrations excessives des polluants les plus néfastes pour la santé humaine, se traduisent par des actions de communication, voire des consignes de restriction des activités. Elles sont déclenchées pendant 47 jours en 2019, soit une augmentation de 6 % par rapport à la moyenne des cinq années antérieures.

La dégradation de la qualité de l'air est due principalement aux PM<sub>10</sub> (particules fines < à 10 micromètres). Responsables de la moitié des jours d'information ou d'alerte en 2018, elles en représentent presque les trois-quarts en 2019. Le deuxième polluant est l'ozone, responsable de 16 jours d'activation, comme en 2018.

La plus grande partie des émissions de PM<sub>10</sub> est liée au chauffage puis aux véhicules et aux activités industrielles et agricoles. Les fortes chaleurs, notamment en juin et juillet, amplifient la pollution aux PM<sub>10</sub> et favorisent la formation d'ozone. Elles sont en partie responsables de la dégradation de la qualité de l'air, malgré une amélioration des performances des appareils de chauffage, la relative douceur hivernale et l'amélioration des performances du parc des véhicules.

L'épisode de pollution le plus long, du 24 juin au 2 juillet, a enregistré les plus fortes valeurs en ozone mais également en PM<sub>10</sub>. Il est aussi celui durant lequel la population a été la plus exposée, avec deux tiers des habitants confrontés à des concentrations d'ozone supérieures au seuil réglementaire sur certaines journées.

Début 2020, la crise sanitaire et le confinement mis en place ont entraîné une diminution importante du trafic routier et des activités économiques. De ce fait, les concentrations d'oxydes d'azotes, émis principalement par les transports, chutent fortement, jusqu'à 70 % en milieu urbain certains jours. Pour les particules, dont les sources sont multiples, la baisse est de l'ordre de 10 % et surtout décelable près des infrastructures de transport.

### La consommation d'électricité en baisse

Malgré le développement démographique et l'augmentation de la part de l'électricité dans le mix énergétique (+ 0,3 point par an depuis 1990), la consommation d'électricité se replie. La baisse, de 2,6 % (65,7 TWh après 67,3 TWh en 2018), est la plus forte de métropole. L'hiver clément

contribue à cette baisse, mais les progrès des performances énergétiques des appareils électriques, des bâtiments et de l'industrie y participent aussi.

### Chute de la production d'électricité renouvelable

La région possède le parc renouvelable le plus important de France métropolitaine. Il représente 25 % de la puissance installée et 26 % de la production métropolitaine. Élevée en 2018, cette production chute en 2019 de 7 % (*figure 3*).

Dans la région, les barrages produisent 88 % de l'électricité renouvelable. Près de la moitié de la production nationale provient d'Auvergne-Rhône-Alpes. Les capacités de production (puissance installée) en hydraulique ne connaissant pas d'évolution significative depuis la fin des années 1990, la production reste fortement liée au niveau des précipitations. L'important déficit pluviométrique des neuf premiers mois de l'année entraîne une diminution de 9 % de la production.

Hors hydraulique, la puissance installée progresse de 8 %, permettant une augmentation de la production de 11 %. La production d'électricité photovoltaïque s'accroît de 17 %, à 1 208 GWh. Cette augmentation s'explique par un ensoleillement généreux, mais aussi par une croissance de la puissance installée de 15 % (*figure 4*), soit un point de plus qu'au niveau national. La région possède désormais le quatrième parc photovoltaïque de France.

La production d'électricité éolienne s'accroît de 11 % à 1 190 GWh, même si la capacité de production stagne (*figure 5*). La région ne représente cependant que 3 % de la production métropolitaine.

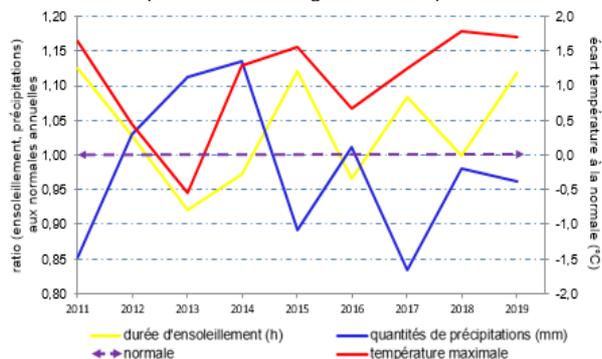
La production d'électricité issue de la bioénergie renouvelable, c'est-à-dire de la biomasse, est de 760 GWh, en hausse de 3 % par rapport à 2018, la puissance installée progressant de 1 %.

## Pour en savoir plus

- Dreal Auvergne-Rhône-Alpes : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/>

### 1 2019, une année chaude

Écart à la normale 1981-2010 de l'ensoleillement, de la pluviométrie et de la température en Auvergne-Rhône-Alpes



Note de lecture : en 2017, les quantités de précipitations sont de 755 mm contre une moyenne 1981-2010 (normale) de 905 mm, soit un ratio de 0,83.

Source : Météo France

### 3 La baisse de l'hydraulique pénalise la production d'électricité renouvelable

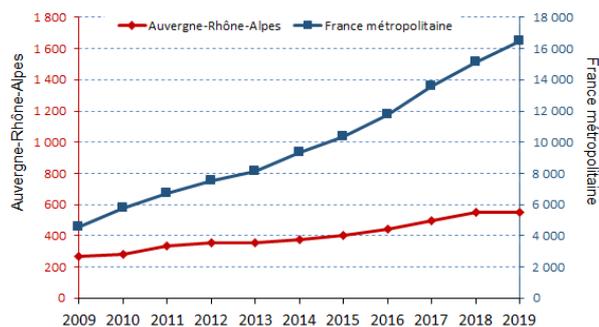
Production et puissance installée des filières électriques renouvelables en Auvergne-Rhône-Alpes

Filière	Production (GWh)	Évolution (2019/2018) (%)	Poids en France (%)	Puissance installée (MW)	Évolution (2019/2018) (%)	Poids en France (%)
Éolien	1 190	+ 11	3	552	0	3
Photovoltaïque	1 208	+ 17	10	1 069	+ 15	11
Hydraulique	24 613	- 9	44	11 641	0	46
Bioénergies	760	+ 3	10	183	+ 1	9
<b>Total</b>	<b>27 771</b>	<b>- 7</b>	<b>26</b>	<b>13 445</b>	<b>+ 1</b>	<b>25</b>
Total hors hydraulique	3 158	+ 11	6	1 804	+ 8	6

Source : RTE (panorama de l'électricité renouvelable)

### 5 L'éolien progresse très lentement en Auvergne-Rhône-Alpes

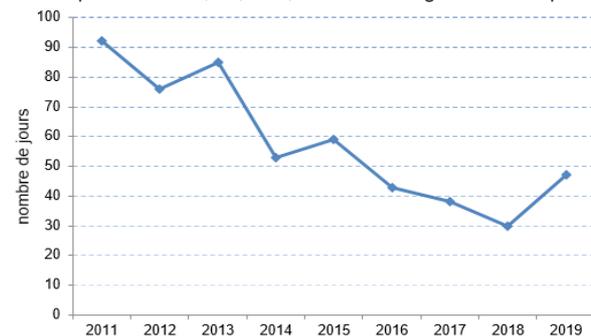
Évolution de la puissance installée en électricité éolienne (MW) en Auvergne-Rhône-Alpes et France métropolitaine



Source : RTE

### 2 La qualité de l'air se dégrade en 2019

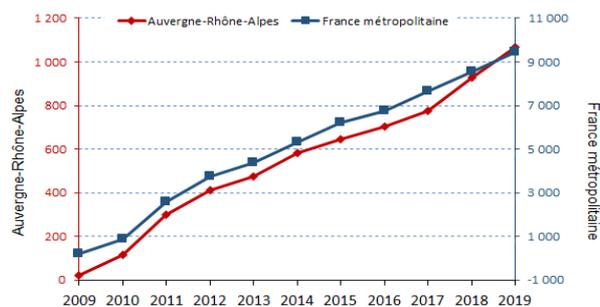
Nombre de jours d'activation des dispositifs d'information ou d'alerte pollution PM<sub>10</sub>, O<sub>3</sub>, NO<sub>2</sub>, SO<sub>2</sub> en Auvergne-Rhône-Alpes



Source : ATMO Auvergne-Rhône-Alpes

### 4 Le photovoltaïque se développe fortement dans la région

Évolution de la puissance installée en électricité photovoltaïque (MW) en Auvergne-Rhône-Alpes et France métropolitaine



Source : RTE

# Crédit

## En 2019, la croissance des crédits se maintient à un niveau élevé, soutenue par les crédits à l'habitat

La distribution des crédits en Auvergne-Rhône-Alpes reste très dynamique et plus élevée qu'en France (+ 6,0 % contre + 5,5 %). La politique continue de taux bas favorise particulièrement la croissance des crédits à l'habitat (+ 6,9 % après + 6,4 % en 2018).

Stéphane Albert, Sandrine Arthaud, Banque de France

La distribution de crédits à destination de la clientèle non financière en Auvergne-Rhône-Alpes (entreprises et ménages) a progressé de 14,3 milliards en 2019. Les encours dépassent désormais le seuil des 250 milliards d'euros. La région représente 11,4 % de l'encours national des crédits, ce qui conforte sa position au deuxième rang derrière l'Île-de-France. Elle devance nettement les régions Grand Est et Nouvelle-Aquitaine dont les encours avoisinent les 165 milliards d'euros chacune.

### Essor des crédits à l'habitat

Les crédits à l'habitat représentent 63,8 % des encours totaux de la région, soit 160,1 milliards d'euros, légèrement supérieurs aux 62,2 % de la France de province, le marché immobilier de l'Île-de-France étant particulièrement atypique (figure 1). 82 % de ces financements sont souscrits par des ménages.

La région enregistre une hausse des encours globaux de 6,9 % (figure 2), semblable à l'évolution nationale, mais légèrement plus dynamique toutefois que la France de province (+ 6,5 %). Cette progression régionale est davantage portée par la demande des ménages (+ 7,1 %) que par celle des entreprises (+ 6,3 %).

Les encours de crédits à l'habitat ont fortement progressé dans tous les départements de la région. Le Rhône (+ 7,4 %), la Haute-Savoie (+ 5,8 %) et l'Isère (+ 6,3 %) représentent à eux trois plus de la moitié des encours distribués dans la région.

Cette croissance des encours est portée par des taux de financement bas et en diminution continue depuis plusieurs années (figure 3). Ainsi, le taux moyen des nouveaux crédits à destination des entreprises est passé de 1,70 % à 1,30 % en trois ans. Pour les ménages, le taux moyen a diminué de 1,61 % à 1,17 %. Un quart des nouveaux emprunts aux particuliers correspondent d'ailleurs à des renégociations de crédits.

### Des crédits à l'équipement en hausse

Avec des encours régionaux de 67,3 milliards d'euros, les crédits à l'équipement progressent plus vite en Auvergne-Rhône-Alpes (+ 5,5 %) qu'en France (+ 4,7 %), gage du dynamisme économique de la région. Les taux d'emprunts, toujours favorables, soutiennent l'investissement corporel des entreprises (taux moyen de 1,20 % en décembre 2019) et l'accès aux crédits à la consommation des ménages (taux moyen de 3,52 % fin 2019).

### Ralentissement des crédits de trésorerie

L'année 2019 marque une nette décélération des crédits de trésorerie, aussi bien en France qu'en Auvergne-Rhône-Alpes. Dans la région, ils ne progressent que de 2,2 % en 2019 (comme en France), après + 6,5 % en 2018. Le Rhône concentre près d'un tiers des 18 milliards d'euros de l'encours régional.

Plus marginal en volume, le niveau d'encours des comptes ordinaires débiteurs

se maintient à 3,6 milliards d'euros dont près de la moitié pour le département du Rhône.

L'amélioration globale des trésoreries des entreprises en 2019 explique pour partie le ralentissement observé.

### Des départements hétérogènes

Le Rhône, l'Isère et la Haute-Savoie concentrent une large part de la distribution des crédits au plan régional (57,5 %), en cohérence avec leur poids économique (pour comprendre les résultats). Ils sont suivis par les départements de la Loire, du Puy-de-Dôme et de l'Ain, dont la part globale a légèrement baissé à 23,0 % (figure 4).

### Pour comprendre les résultats

Les centralisations financières territoriales recensent, sur une base conventionnelle, les opérations – dépôts et crédits – traitées par environ 300 banques adhérentes à la Fédération bancaire française, pour le compte de leur clientèle non financière (résidente et non résidente).

Ne participent à cette centralisation ni les sociétés financières ni les institutions financières spécialisées.

Les centralisations sont élaborées en fonction de l'implantation géographique des guichets ayant traité les opérations et sont agrégées par département de la France métropolitaine. Compte tenu de la surreprésentation de l'Île-de-France dans l'encours national, notamment dans les crédits de trésorerie en raison de la concentration des sièges sociaux sur Paris et ses environs, la comparaison avec la « France de province » (hors Île-de-France) pourra être privilégiée.

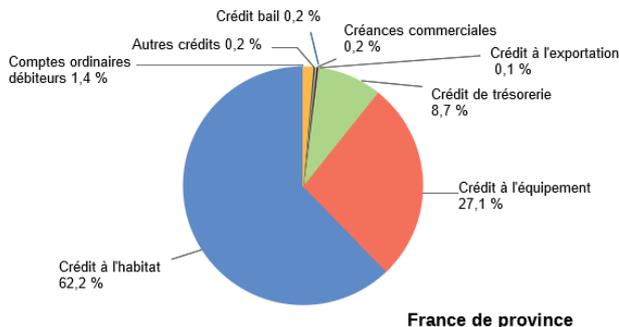
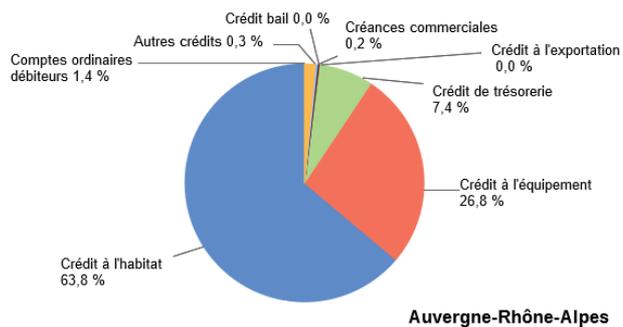
Les variations des données peuvent refléter les modifications affectant les réseaux bancaires.

### Pour en savoir plus

- « Les entreprises en Auvergne - Rhône-Alpes, bilan 2019, perspectives 2020 », Banque de France, site internet : [https://www.banque-france.fr/sites/default/files/media/2020/04/15/erbp\\_auvergne-rhone-alpes\\_bilan-2019-perspectives-2020.pdf](https://www.banque-france.fr/sites/default/files/media/2020/04/15/erbp_auvergne-rhone-alpes_bilan-2019-perspectives-2020.pdf)
- <https://www.banque-france.fr/page-sommaire/credit>

**1 La part des encours de crédits à l'habitat est plus élevée dans la région**

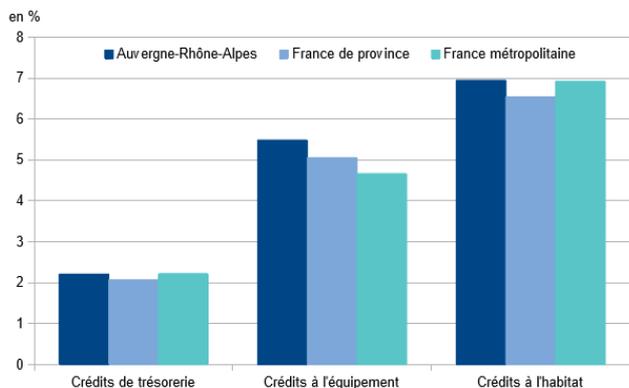
Répartition des encours de crédits en Auvergne-Rhône-Alpes et en France de province en 2019



Source : Banque de France - Centralisations financières territoriales - décembre 2019

**2 Une progression modérée des crédits de trésorerie en 2019**

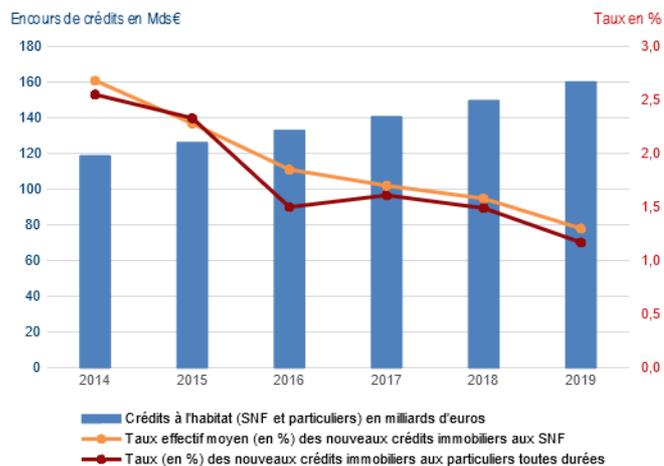
Évolution des différents types d'encours entre 2018 et 2019



Source : Banque de France - Centralisations financières territoriales - décembre 2019

**3 La baisse des taux stimule la distribution des crédits à l'habitat**

Évolution des crédits à l'habitat et des taux de financement en Auvergne-Rhône-Alpes

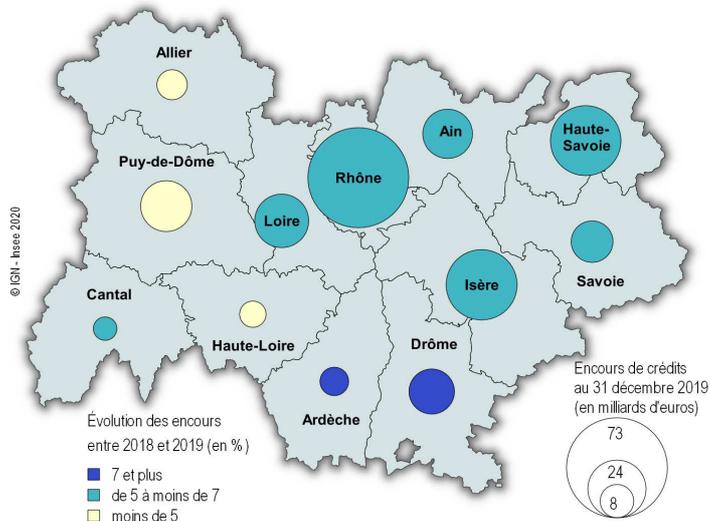


SNF : sociétés non financières

Source : Banque de France - Centralisations financières territoriales - décembre 2019

**4 Une distribution de crédits très concentrée**

Répartition départementale des encours de crédits



Source : Banque de France - Centralisations financières territoriales - décembre 2019

# Définitions

## Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

## Bioénergie

Énergie produite ou transformée par les êtres vivants, la biomasse. La bioénergie, ou bio-énergie, est donc une forme d'énergie qui provient du processus de valorisation énergétique de la biomasse, lorsque la biomasse est effectivement utilisée comme combustible en vue de la production de chaleur ou d'électricité.

## Biogaz

Gaz produit par la fermentation de matières organiques animales ou végétales en l'absence d'oxygène. Cette fermentation appelée aussi méthanisation se produit naturellement (dans les marais) ou spontanément dans les décharges contenant des déchets organiques, mais on peut aussi la provoquer artificiellement dans des digesteurs (pour traiter des boues d'épuration, des déchets organiques industriels ou agricoles, etc.).

## Biomasse

Matières organiques qui peuvent dégager de l'énergie par combustion directe ou suite à une étape de transformation.

## Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi. Ils peuvent être en stage ou formation, en maladie, en contrat de sécurisation professionnelle (CSP).
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

## Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

## Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

## Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

- 1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;
- 2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;
- 3) les cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an mais avec changement d'activité ;
- 4) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, à la suite de la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur (renommé micro-entrepreneur, à compter du 19 décembre 2014), les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes de créations enregistrées dans Sirene au titre de ce régime. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et qui avaient demandé, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier

du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France entière.

### Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France entière.

### Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France entière.

### Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle emploi depuis un an ou plus.

### Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

### Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France hors Mayotte.

Les non-salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

### Énergie renouvelable (EnR)

Sources d'énergies dont le renouvellement naturel est assez rapide pour qu'elles puissent être considérées comme inépuisables à l'échelle du temps humain.

### Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

### Estimations d'emploi localisé

À partir de la validité 2007, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisé), basé sur la mobilisation de sources issues de données administratives.

Pour les salariés, il s'agit principalement de données issues des déclarations sociales réalisées par les employeurs et des données du fichier de paye des agents de l'État.

Pour les non-salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non-salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (Acos) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (Urssaf).

Le dispositif Estel réalise une synthèse de sources issues de données administratives. S'appuyant sur des données individuelles, il permet de corriger la multiactivité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel assure la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui du département croisé avec le niveau A38 de la NAF rév.2 et de la zone d'emploi croisée avec le niveau A5 de la NAF rév.2). Par ailleurs, le dispositif Estel permet la double localisation de l'emploi (au lieu de résidence et au lieu de travail) et regroupe des informations sur le sexe et l'âge des travailleurs salariés et non salariés.

### Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France métropolitaine.

### Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

### Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un

contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

### Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

### Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

### Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

### Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

### Micro-entrepreneur

Le régime du micro-entrepreneur est la nouvelle dénomination pour celui de l'auto-entrepreneur depuis le 19 décembre 2014. Ce régime a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) d'août 2008 et s'applique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 aux personnes physiques qui créent, ou possèdent déjà, une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire. Il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Pour en bénéficier, l'entrepreneur individuel doit remplir les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise. De nouvelles dispositions, définies par la loi Pinel du 18 juin 2014, s'appliquent depuis le 19 décembre 2014. Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi :

- du régime micro-social ;
- d'un régime micro-fiscal ;
- d'une exonération temporaire de la cotisation foncière des entreprises ;
- d'une exonération ou d'une franchise de TVA du fait de son activité.

Avant le 19 décembre 2014, il bénéficiait également d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans, sauf cas particuliers. Depuis la dispense a été supprimée mais l'immatriculation est gratuite.

### Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle

comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2003). La NAF rév. 1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224 et 712 postes.

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1993.

### Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév. 2 (nomenclature d'activités française révisée au 1<sup>er</sup> janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév. 1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév. 2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév. 4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév. 2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév. 2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

### Non-résident (au sens du tourisme)

Personne résidant à l'étranger et réalisant un séjour touristique en France.

### Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

**Pluviométrie**

Évaluation quantitative des précipitations, de leur nature (pluie, neige, grésil, brouillard) et distribution. L'unité de mesure varie selon que le type de précipitations est solide ou liquide, mais elle est ramenée en millimètre d'équivalence en eau par mètre carré de surface à fin de comparaisons.

**Pôle emploi**

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

**Population active (BIT)**

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau international du travail (BIT).

**Résident (au sens du tourisme)**

Personne résidant en France et réalisant un séjour touristique en France.

**Sit@del2**

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

**Taux de chômage**

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

Le territoire de comparaison nationale retenu est la France hors Mayotte.

**Taux de chômage (BIT)**

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

**Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)**

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.



<b>Coordination</b>	Direction régionale de l'Insee Auvergne-Rhône-Alpes
<b>Contributions</b>	Direccte Dreal Draaf Cerc Banque de France Insee
<b>Directeur de publication</b>	Jean-Philippe Grouthier
<b>Rédaction en chef</b>	Thierry Geay – Philippe Mossant
<b>Auteurs</b>	Christine Jakse (Direccte) Jean-Yves Pouyet, François-Xavier Robin, Fabien Mulot, Christophe Rafrac (Dreal) David Drosne (Draaf) Perrine Billard (Cerc) Stéphane Albert, Sandrine Arthaud (Banque de France) Christine Bois, Thierry Geay, Frédéric Lahi, Thomas Quin-Lagarde, Annelise Robert (Insee)
<b>Contact presse</b>	Nathalie Camus – Insee Auvergne-Rhône-Alpes Tél : 04 78 63 26 96 – Fax : 04 78 63 25 11 Courriel : dr69-sed-conseil-media@insee.fr

## Le bilan économique 2019, une nouvelle année positive pour l'économie régionale

Confirmant la trajectoire des deux années passées, l'économie régionale poursuit sur sa lancée en 2019. En Auvergne-Rhône-Alpes, l'emploi salarié continue de croître à un rythme de 1 % et le chômage poursuit son recul. Le nombre de créations d'entreprises bat un nouveau record et impacte l'ensemble des secteurs d'activité. Celui de la construction est cependant marqué par une année en demi-teinte. Le marché automobile se porte bien et le trafic aérien atteint un nouveau record. La fréquentation touristique de la région dépasse le niveau très élevé de l'an passé, portée par les nuitées hôtelières. Ce panorama résolument positif sera rapidement mis à mal début 2020 par l'arrivée de l'épidémie de la Covid-19, qui a entraîné, dès le 17 mars, la mise en sommeil d'une grande partie de l'économie. Pendant la période de confinement, l'activité économique aurait baissé d'un tiers en deçà de son niveau en situation « normale » d'activité.

Insee Conjoncture n° 22  
juin 2020

ISSN 2493-0822

Insee Auvergne-Rhône-Alpes  
165 rue Garibaldi  
BP 3184  
69401 Lyon cedex 03

Directeur de publication :  
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :  
Thierry Geay  
Philippe Mossant

© Insee 2020